

LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

BOUDESSEUL Gérard

Céreq - ESO CNRS Caen
gerard.boudesseul@unicaen.fr

Décembre 2017



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Ce document s'inscrit dans une série de contributions produites pour le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) sur la thématique : **Justice à l'école et territoires** (à paraître, 2018).

Les opinions et arguments exprimés n'engagent que l'auteur de la contribution.

Pour citer cette contribution :

Boudesseul, G. (2017). *Les inégalités territoriales de décrochage scolaire*. Paris. Cnesco.

Disponible sur le site du Cnesco : <http://www.cnesco.fr>

Publié en décembre 2017

Conseil national d'évaluation du système scolaire

Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération 75015 Paris

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I. LES INÉGALITÉS INTER-ACADÉMIQUES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE.....	7
A. Une tendance à l'amélioration en moyenne.....	7
B. Les améliorations en moyenne cachent parfois un creusement des inégalités	10
C. Une amélioration dans les cantons les plus en difficultés des académies d'Aix-Marseille, Caen, Besançon, Strasbourg et Amiens.....	16
D. La situation favorable s'améliore dans les académies de Grenoble et de Strasbourg mais se dégrade à Poitiers, Nancy-Metz et Caen.....	19
E. La situation défavorable des académies de Corse, d'Amiens et de Montpellier s'améliore, mais celle de Lille se dégrade	21
F. Synthèse	22
II. DE LA CONTEXTUALISATION DES FACTEURS DE RISQUE AUX INÉGALITÉS INTRA-ACADÉMIQUES	27
A. Les facteurs d'échecs ne sont pas des facteurs de succès inversés.....	27
B. Une contextualisation multifactorielle du décrochage.....	30
C. L'échelle infra-régionale.....	35
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Part des non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	9
Figure 2 : Évolutions de la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés et des disparités entre cantons (indice d'exposition normalisé, 2006 à 2013).....	15
Figure 3 : Quartiles de la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Variations comparées entre 2006 et 2013 (rang croissant en 2006).....	18
Figure 4 : Proportion de cantons dont la part de non-diplômés, parmi les 15-24 non scolarisés, est supérieure à la moyenne nationale métropolitaine plus un écart-type (34,3 % en 2006 et 31,4 % en 2013, rang croissant de l'écart entre 2006 et 2013)	21
Figure 5 : Taux de scolarisation et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés (2011)	28
Figure 6 : Part de diplômés du CAP-BEP et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés ..	29
Figure 7 : Part de familles monoparentales et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies (2011)	31
Figure 8 : Part de chômeurs parmi les 15-64 ans et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies (2011).....	32
Figure 9 : Part de non-diplômés parmi les 45-54 ans et parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies (2011)	33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Moyenne par académie et villes-arrondissements.....	8
Tableau 2 : Part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Dispersion des cantons selon les académies et les villes-arrondissements (écart-type)	11
Tableau 3 : Part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Dispersion pondérée des cantons selon les académies et les villes-arrondissements (indice d'exposition normalisé)	14
Tableau 4 : Quartiles de la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Variations comparées entre 2006 et 2013.....	17
Tableau 5 : Proportion de cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 non scolarisés est supérieure.....	20
Tableau 6 : Variations de cinq indicateurs de part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés par cantons (échelle académies et villes/arrondissements, France métropolitaine, 2006 à 2013)	23
Tableau 7 : Risques sociaux d'échec scolaire selon les académies.....	34
Tableau 8 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs. Académie de Lille.....	36
Tableau 9 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie de Créteil.....	37
Tableau 10 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie de Nantes	39
Tableau 11 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie de Bordeaux.....	41
Tableau 12 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie d'Aix-Marseille	43
Tableau 13 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie d'Amiens	44

INTRODUCTION

La montée¹ en puissance des collectivités territoriales dans la lutte contre les inégalités scolaires, et singulièrement des régions depuis la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, amène à reconsidérer les possibles liens entre territoires et ruptures de formation initiale, communément appelées décrochage scolaire. Les régions ne sont pas les seules concernées puisque les communes sont aussi impliquées, en particulier à travers la mise en place du Projet éducatif territorial (art. D 521-12 du Code de l'éducation) et du Programme de réussite éducative (loi de programmation du 18 janvier 2005 pour la cohésion sociale).

La notion de décrochage demeure elliptique du fait du grand nombre d'acteurs qui s'en sont saisis ces dernières années. Ces usages convergent toutefois autour de trois indicateurs : l'abandon de la formation suivie (depuis quatre semaines dans l'enquête Emploi de l'Insee ou un an si l'on se concentre sur les sortants de formation initiale, l'année en cours dans le Recensement, sans délai précis dans le Code de l'éducation) de la part d'un jeune (18-24 ans dans l'enquête Emploi et dans les enquêtes européennes, sans âge précis dans le recensement, de 16 à 25 ans dans le Système interministériel d'échange d'informations qui alimente les dispositifs de remédiation de l'Éducation nationale) et qui n'a aucun diplôme du second degré (CAP/BEP ou BAC ou équivalent pour l'essentiel, sauf dans le Code de l'éducation qui inclut des jeunes qui peuvent déjà être titulaires d'un CAP, par exemple, mais abandonnent en cours de préparation au BAC) (Le Rhun & Dubois, 2013). La condition « ne pas être en emploi ou en stage » est peu utilisée en France, à la différence des statistiques anglo-saxonnes et par la suite européennes, à propos des jeunes « *Not in Education, Employment or Training* » (NEET). Elles sont basées sur une logique de « participation » aux dispositifs de politique sociale et de comptage des bénéficiaires (Steedman, 2013), à la différence d'une logique à dominante éducative prépondérante à ce jour en France et qui ambitionne de s'adresser à l'ensemble des cohortes d'âge.

Si praticiens, chercheurs et institutions s'accordent aujourd'hui pour reconnaître qu'un abandon de formation initiale résulte d'un processus parfois long et le plus souvent multifactoriel, une difficulté supplémentaire provient de la nature du chiffrage. Cherche-t-on à saisir un état à une date donnée des jeunes identifiés comme durablement absents de la formation dans laquelle ils sont inscrits depuis la rentrée d'automne (données de « flux ») ou dresse-t-on un bilan de l'ensemble des sortants sans diplômes du système de formation initiale (données de « stock ») ? Ou encore, prenant quelque distance avec le moment de rupture, additionne-t-on l'ensemble des cohortes des jeunes de 15 à 24 ans qui sont demeurés sans diplôme après une sortie de formation initiale ou continue qui peut avoir eu lieu l'année en cours (pour les 15 ans) mais peut remonter à 9 ou 10 ans en arrière pour les 24 ans ? Dans le cadre de cette contribution sera retenu un critère d'âge suffisamment large de 15-24 ans afin de prendre en compte la population la plus vulnérable dès le collège, ainsi qu'une source fournissant des effectifs suffisamment représentatifs pour autoriser une décomposition assez fine du territoire national : le recensement de population (RP dans la suite du texte).

¹ Je remercie Olivier Monso (MENESR-DEPP) et Agnès Checcaglini (Céreq-ESO Caen) de leur apport méthodologique et statistique.

La notion de territoire, quant à elle, n'est pas réductible au périmètre de compétences des collectivités locales, en ce qu'elle « témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (Di Méo, 1998). En ce sens, les territoires ne se réduisent pas à un découpage administratif ou une volonté politique, et ne sont pas non plus l'enregistrement de mutations qui se joueraient ailleurs. Le décrochage scolaire se construit aussi localement, à la résultante d'une histoire, d'ancrage culturel, de variations dans la mobilisation d'acteurs du domaine de l'enseignement, de l'éducation, de l'insertion et enfin des dynamiques différentielles des établissements scolaires.

Si les régions offrent une première échelle d'observation, elles sont devenues d'une grande hétérogénéité, ce qui était déjà le cas des plus étendues. L'échelle des académies paraît donc préférable, sachant qu'une région comporte toujours une ou plusieurs académies. Une première partie adoptera une entrée descriptive des disparités de jeunes non diplômés d'une académie à l'autre. La récurrence de certaines de ces disparités selon les indicateurs successivement mobilisés amène à parler de véritables inégalités inter-académiques. Toutefois, la question de l'hétérogénéité territoriale resurgit et invite à contextualiser au plus près ces inégalités. Une approche intra-académique s'avère alors nécessaire, ce qui donnera lieu à la seconde partie.

I. LES INÉGALITÉS INTER-ACADÉMIQUES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Dès lors que les disparités deviennent récurrentes à la lumière des différents indicateurs utilisés, il est nécessaire de se demander si les territoires ont un effet structurant dans les inégalités de décrochage.

A. Une tendance à l'amélioration en moyenne

Entre 2006 et 2013, la totalité des académies de France métropolitaine ont connu une réduction de la part de non-diplômés du secondaire (le brevet des collèges n'étant plus comptabilisé) parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés, passant de 27,2 % à 24,7 % en moyenne (Recensements de la population, 2006 et 2013). On observe sur le plan national une réduction de 2,5 points. Formulée de manière simplifiée, l'amélioration a donc bénéficié à un jeune sur dix antérieurement sans diplôme, d'une cohorte à l'autre. Ce gain est significatif parce qu'il ne s'agit pas de flux annuels dont le décompte en temps réel reste incertain, mais de l'accumulation pluriannuelle de sortants demeurés sans diplôme. Il s'agit en quelque sorte d'une variable de « stock ». Elle présente l'intérêt déjà évoqué d'être issue du recensement².

² Les données précises extraites du recensement sont la réponse non à la question « Êtes-vous inscrit(e) dans un établissement d'enseignement pour l'année scolaire en cours (y compris apprentissage et enseignement supérieur) ? À la question « Quel diplôme avez-vous ? » ont été retenus, sans double compte, les items « Vous n'avez pas été scolarisé(e) ; Aucun diplôme mais scolarité jusqu'à l'école primaire ou en collège ; Aucun diplôme mais scolarité au-delà du collège ; Certificat d'études primaires ; BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges ».

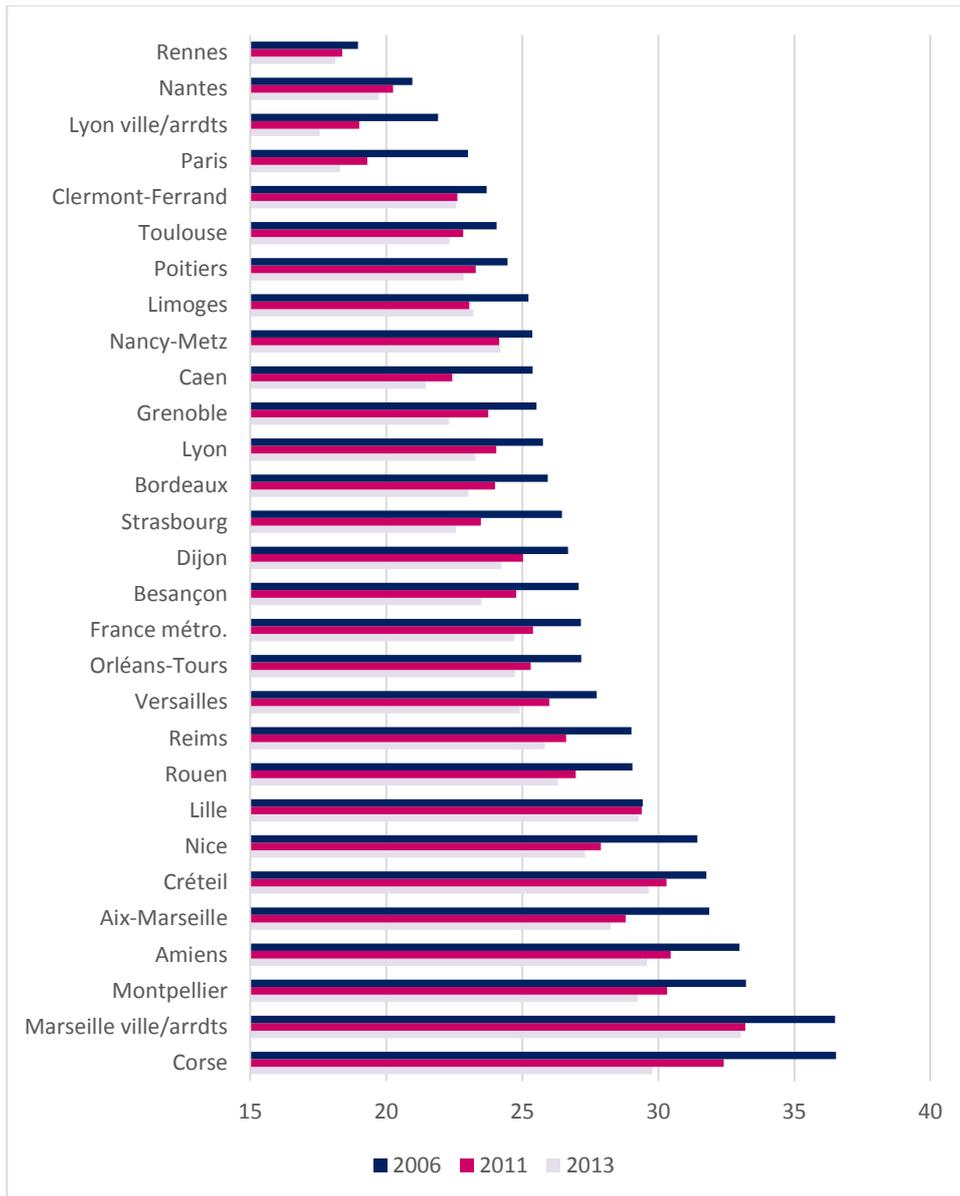
**Tableau 1 : Part de non-diplômés (en %) parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies.
Moyenne par académie et villes-arrondissements**

	Moyenne			
	2006	2011	2013	Variation 2006-2013
France métro.	27,2	25,4	24,7	-2,5
Aix-Marseille	31,9	28,8	28,2	-3,6
Amiens	33,0	30,5	29,6	-3,4
Besançon	27,1	24,8	23,5	-3,6
Bordeaux	25,9	24,0	23,0	-2,9
Caen	25,4	22,4	21,5	-3,9
Clermont-Ferrand	23,7	22,6	22,6	-1,1
Corse	36,5	32,4	29,8	-6,8
Créteil	31,8	30,3	29,7	-2,1
Dijon	26,7	25,0	24,2	-2,5
Grenoble	25,5	23,8	22,3	-3,2
Lille	29,4	29,4	29,3	-0,1
Limoges	25,2	23,1	23,2	-2,0
Lyon	25,8	24,0	23,3	-2,5
Montpellier	33,2	30,3	29,2	-4,0
Nancy-Metz	25,4	24,2	24,2	-1,2
Nantes	21,0	20,2	19,7	-1,2
Nice	31,4	27,9	27,3	-4,1
Orléans-Tours	27,2	25,3	24,7	-2,4
Paris	23,0	19,3	18,3	-4,7
Poitiers	24,5	23,3	22,8	-1,6
Reims	29,0	26,6	25,8	-3,2
Rennes	19,0	18,4	18,1	-0,8
Rouen	29,1	27,0	26,3	-2,7
Strasbourg	26,5	23,5	22,6	-3,9
Toulouse	24,1	22,8	22,3	-1,7
Versailles	27,7	26,0	24,9	-2,8
Lyon ville/ arrdts	21,9	19,0	17,5	- 4,4
Marseille ville/arrdts	36,5	33,2	33,0	- 3,5

Source : Insee, RP 2006, 2011, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen. Données communales agrégées au niveau du canton.

Lecture : Cases en couleur aux colonnes 1 à 3 : valeurs supérieures à France métropolitaine ; cases en couleur à la colonne 4 : réduction plus faible que France métropolitaine, de -0,1 à -2 points. Le nombre de cantons étant plus restreint dans chaque DOM, les calculs n'ont porté que sur la France métropolitaine car les calculs d'écart-type et de quartiles seraient fragiles. La moyenne s'établit en 2011 à 34,5 % en Guadeloupe, 62,3 % en Guyane, 42 % à la Réunion, 34 % à la Martinique et 71,4 % à Mayotte. La logique de classement ici fréquemment employée serait peu opérante parce que les proportions ne sont pas du même ordre, et les critères mêmes de catégorisation demanderaient à être contextualisés (cf. Boudesseul & *al.*, 2016, pp. 137-157).

Figure 1 : Part des non-diplômés (en %) parmi les 15-24 ans non scolarisés



Source : Insee, RP 2006, 2011, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

Note : Moyenne par académie et par villes-arrondissements (rang croissant en 2006)

Il est à noter que les dix académies au-dessus de la moyenne le restent sur les sept années, mais que la tendance à la baisse des sorties sans diplôme y est en général plus rapide que nationalement.

B. Les améliorations en moyenne cachent parfois un creusement des inégalités

Ces améliorations en moyenne masquent-elles, comme on le dit souvent, des évolutions divergentes de la dispersion et une aggravation des inégalités aux extrêmes ? En effet, les moyennes renseignent sur la persistance de non-diplômés parmi les jeunes qui ne sont plus scolarisés, persistance d'ensemble qui permet de comparer les académies les unes aux autres mais laisse croire à une uniformité à l'intérieur de chacune d'entre elles. Or une même moyenne, ou une même amélioration en moyenne, peut masquer des écarts importants, voire croissants entre les cantons les plus favorisés et les cantons les moins favorisés au regard de cet indicateur. La dispersion des cantons est ainsi mesurée par l'écart-type qui va du simple au double selon les académies, de 3,8 à 8,1 en 2013. Formulé autrement et s'agissant de données communales agrégées au niveau du canton, une dispersion élevée traduit la situation d'académies dans lesquelles des cantons nombreux à fort taux de décrochage s'opposent à des cantons à faible taux de décrochage eux aussi relativement nombreux.

Les plus fortes dispersions affectent les académies de Corse et la ville de Marseille, suivies des académies de Montpellier et de Limoges. Seule cette dernière est par ailleurs dans le groupe des moyennes inférieures à la moyenne nationale³. Les plus faibles dispersions concernent en général des académies qui se situent en-deçà de la moyenne nationale. L'interprétation est difficile car une dispersion élevée peut renvoyer à deux configurations différentes. Dans l'une des configurations, comme Marseille-ville et une partie de l'académie d'Aix-Marseille, ont été souvent évoqués des phénomènes de ségrégation en milieu urbain (Schwabe, 2007 ; Audren, 2012). Alors que dans l'autre configuration, une forte composante rurale dans les académies de Corse, de Limoges et de Montpellier attire l'attention sur des inégalités d'origine spatiale (difficulté d'accès, offre scolaire incomplète...) et des inégalités d'hétérogénéité entre espaces locaux lorsque cette composante rurale côtoie des concentrations urbaines impliquant de forts écarts de conditions de vie. Ce pourrait être aussi le cas dans les académies de Bordeaux et de Toulouse.

³ Compte-tenu de l'incidence du niveau de la moyenne sur le calcul de l'écart-type, les commentaires portent essentiellement sur les situations symétriques : moyenne faible/dispersion élevée et réciproquement. Même remarque pour les variations entre 2006 et 2013.

**Tableau 2 : Part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies.
Dispersion des cantons selon les académies et les villes-arrondissements (écart-type)**

	2006	2011	2013	Variation 2006- 2013
France métro.	7,1	6,9	6,7	- 0,4
Aix-Marseille	8,5	7,1	7,1	- 1,4
Amiens	5,4	5,9	6,1	0,7
Besançon	6,5	6,3	6,3	- 0,2
Bordeaux	7,1	6,9	6,8	- 0,3
Caen	6,1	6,0	5,7	- 0,4
Clermont-Ferrand	6,6	6,5	6,2	- 0,4
Corse	7,1	8,0	8,1	0,9
Créteil	6,8	6,0	6,4	- 0,4
Dijon	6,3	6,2	6,1	- 0,3
Grenoble	6,0	5,9	5,4	- 0,6
Lille	6,1	6,3	6,5	0,4
Limoges	7,3	7,2	7,2	- 0,1
Lyon	6,1	6,1	6,1	- 0,1
Montpellier	8,0	7,2	7,2	- 0,8
Nancy-Metz	5,6	5,8	6,1	0,4
Nantes	5,0	5,4	5,1	0,1
Nice	5,2	5,5	6,0	0,8
Orléans-Tours	5,8	5,4	5,4	- 0,4
Paris	5,8	5,7	5,3	- 0,5
Poitiers	5,3	6,1	6,3	1,0
Reims	7,1	6,5	6,6	- 0,5
Rennes	4,4	4,0	3,8	- 0,6
Rouen	6,0	5,8	6,1	0,1
Strasbourg	6,2	5,5	5,4	- 0,8
Toulouse	7,0	6,7	6,8	- 0,2
Versailles	6,6	5,7	5,4	- 1,1
Lyon ville/arrdts	5,0	4,0	4	- 1,0
Marseille ville/arrdts	10,6	8,8	7,8	- 2,8

Source : Insee, RP 2006, 2011, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

Lecture : couleur colonne 4 : dispersion accrue de 0,4 à 1.

Ainsi, les inégalités internes au système scolaire se greffent sur des inégalités à caractère spatial dans certaines académies plus que dans d'autres. Pour autant, aucune forme de déterminisme selon le lieu d'habitat ne peut en être déduite puisque les écarts peuvent aller en tous sens : un milieu rural pénalisé ou *a contrario* très mobilisé pour la cause scolaire, un milieu urbain abondamment équipé ou ségrégué.

Mais si certains de ces écarts peuvent être renvoyés à l'histoire locale qui imposerait sa marque, l'évolution de la dispersion révèle davantage les dynamiques à l'œuvre, qu'il s'agisse de tendances à l'homogénéisation ou au contraire au creusement des inégalités intra-académiques.

Entre 2006 et 2013, la dispersion tend à se réduire dans la plupart des académies, deux sur trois. Sa signification diffère selon le niveau moyen de jeunes sortis sans diplôme. Lorsque la moyenne de jeunes sortis sans diplôme est orientée à la baisse, cela peut traduire une tendance à l'homogénéisation d'un accès plus large à la qualification (Aix-Marseille, Versailles, Montpellier).

Rennes présente une configuration spécifique : cette homogénéisation semble se poursuivre (écart-type décroissant bien que déjà le plus faible de France), alors que la moyenne ne se réduit que faiblement (19 % en 2006 et 18,1 % en 2013). Il est vrai que cette académie ayant historiquement particulièrement réduit la proportion de non-diplômés, on peut se demander si un certain « effet plancher » ne traduit pas une difficulté générale à scolariser et diplômer la fraction des jeunes les plus éloignés des normes scolaires. Cela signifie que les gains obtenus touchent les quelques cantons demeurés pénalisés alors que ceux qui étaient déjà en situation favorable évoluent moins nettement.

En revanche, la dispersion tend à s'accroître dans six académies, plus particulièrement dans celles de Poitiers, de Corse, de Nice et d'Amiens mais aussi de Lille et de Nancy-Metz. Trois configurations attirent l'attention, celles des académies de Corse, de Nice et d'Amiens. Moyenne et dispersion sont plus élevées que nationalement, mais seule la moyenne s'améliore par réduction de jeunes sortis sans diplôme plus rapide qu'en France métropolitaine. Les inégalités de dispersion restent importantes et se dégradent. Ceci résulte de trajectoires divergentes entre certains cantons : un bon nombre voient leur situation s'améliorer mais sans pour autant réduire les écarts entre les cantons les plus favorisés et ceux qui conservent au contraire des taux de non-diplômés élevés. Parfois, la concurrence entre établissements, entre secteur privé et secteur public ou à l'intérieur du secteur public peut traduire de telles oppositions, voire les alimenter.

L'approche des disparités entre territoires, jusqu'ici réalisée par l'intermédiaire d'un écart-type, mérite toutefois d'être approfondie. Tout d'abord, dans le calcul d'écart-type qui vient d'être fait, les cantons ne sont pas pondérés par la population des jeunes. Ceci revient à donner le même poids à un canton ayant 100 jeunes, et à un autre en ayant 5 000. Or, on peut aussi concevoir de donner un poids supérieur au canton le plus peuplé, parce que plus de jeunes sont concernés par les conditions de scolarisation qui le caractérisent. Utiliser un indicateur pondéré par le nombre de jeunes est une façon de se rapprocher des inégalités territoriales telles qu'elles sont vécues du point de vue individuel.

Par ailleurs, on peut considérer qu'une valeur donnée de l'écart-type n'a pas la même interprétation selon la moyenne à laquelle elle s'applique. Une même valeur d'écart-type se lit alors différemment selon qu'elle concerne une académie ayant 30 % de non-diplômés parmi les non-scolarisés (comme la Corse) ou une académie en ayant 20 % (comme Nantes). Dans la même idée, lorsque la part de non-diplômés diminue dans l'académie, ce qui est le cas général, une même valeur de l'écart-type entre

cantons peut s'interpréter, relativement à cette moyenne, par une dispersion plus importante. Pour cette raison, nous n'utilisons pas directement un écart-type pondéré, mais un indicateur qui en est dérivé, **l'indice d'exposition normalisé**⁴, qui permet de mieux prendre en compte de telles différences dans les valeurs moyennes.

⁴ Cet indicateur se définit comme un ratio. Au numérateur figure la variance (pondérée) de la part de non-diplômés entre les cantons de l'académie. Au dénominateur figure le produit de la part de non-diplômés dans l'académie, multipliée par la part de diplômés. Cet indice est fréquemment utilisé dans les travaux sur la ségrégation scolaire (Ly & Riegert, Cnesco, 2016). Il est ici exprimé en % : 0 correspondrait à la situation où tous les cantons ont la même part de non-diplômés, 100 à l'extrême inverse où une partie des cantons n'ont aucun jeune non diplômé, tous les autres en ont 100 %

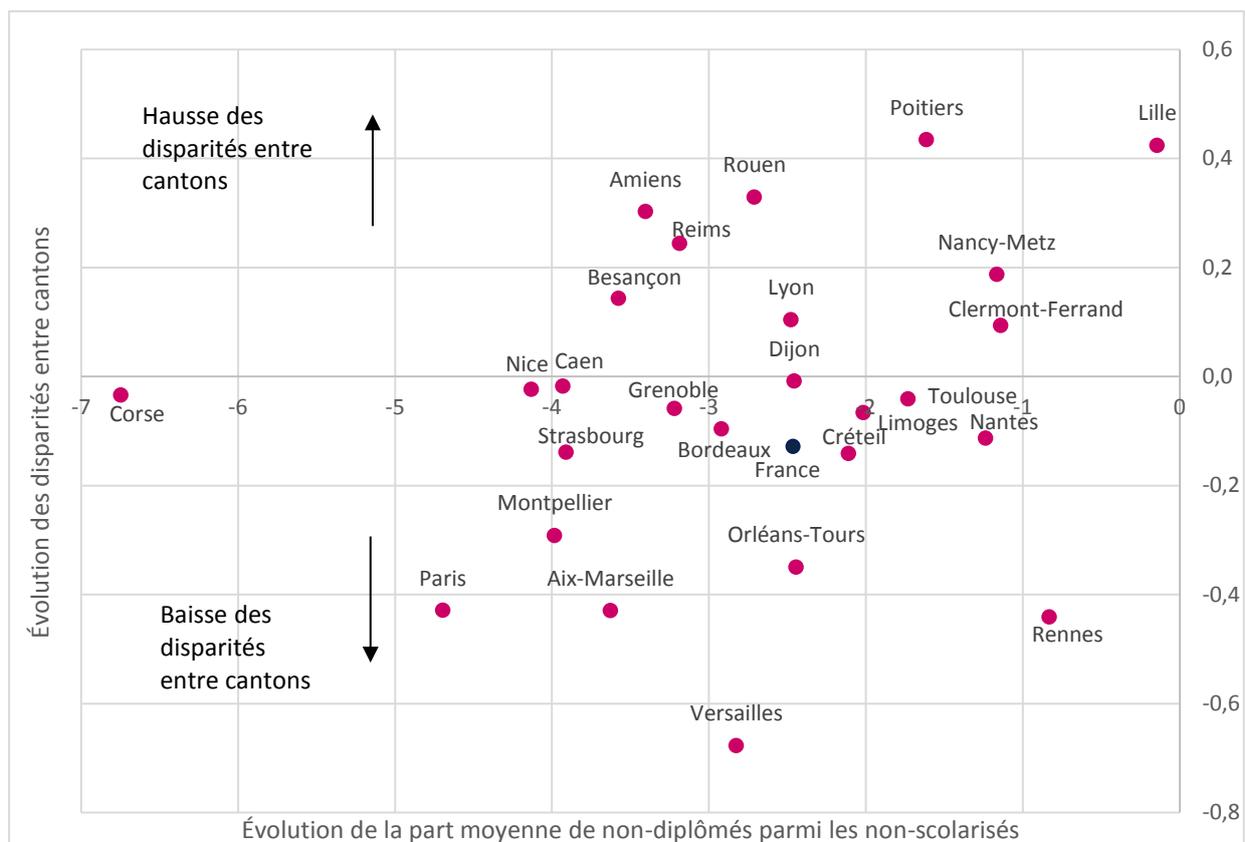
**Tableau 3 : Part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies.
Dispersion pondérée des cantons selon les académies et les villes-arrondissements
(indice d'exposition normalisé)**

	Indice d'exposition normalisé			
	2006	2011	2013	Variation 2006-2013
France métro.	2,61	2,46	2,48	-0,13
Aix-Marseille	2,79	2,36	2,36	-0,43
Amiens	1,33	1,39	1,63	0,30
Besançon	1,99	2,05	2,13	0,14
Bordeaux	2,19	2,04	2,09	-0,10
Caen	1,69	1,83	1,67	-0,02
Clermont-Ferrand	1,57	1,77	1,66	0,09
Corse	1,45	2,56	1,41	-0,03
Créteil	2,28	2,05	2,14	-0,14
Dijon	1,90	1,94	1,89	-0,01
Grenoble	1,61	1,66	1,55	-0,06
Lille	1,76	1,97	2,19	0,42
Limoges	1,79	1,80	1,72	-0,07
Lyon	2,29	2,26	2,39	0,10
Montpellier	1,94	1,55	1,65	-0,29
Nancy-Metz	1,50	1,62	1,69	0,19
Nantes	1,49	1,48	1,38	-0,11
Nice	1,05	0,75	1,03	-0,02
Orléans-Tours	1,74	1,46	1,39	-0,35
Paris	2,25	2,01	1,82	-0,43
Poitiers	1,62	1,97	2,05	0,43
Reims	1,66	1,71	1,91	0,24
Rennes	1,37	1,04	0,92	-0,44
Rouen	1,56	1,89	1,89	0,33
Strasbourg	3,36	3,20	3,22	-0,14
Toulouse	1,70	1,70	1,66	-0,04
Versailles	2,49	1,94	1,82	-0,68
Lyon ville/arrdts	1,46	1,18	0,96	-0,50
Marseille ville/arrdts	4,04	3,38	3,05	-0,99

Source : Insee, RP 2006, 2011, 2013, calculs MENESR-DEPP. Note : couleurs : variation de 0,3 ou plus

Dans le cas d'Aix-Marseille, de Montpellier ou encore de Versailles, le constat précédent (celui d'une baisse de la dispersion de la part des non-diplômés entre les cantons) est conforté. Inversement, à Amiens, à Lille ou encore à Poitiers, les cantons se différencient de plus en plus dans le temps en termes de parts de non-diplômés, quel que soit l'indicateur. Pour certaines académies comme la Corse et Nice, le constat diverge selon qu'on prenne en compte l'indicateur non pondéré ou pondéré : la dispersion s'accroît dans le premier cas, est plutôt stable dans l'autre⁵.

Figure 2 : Évolutions de la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés et des disparités entre cantons (indice d'exposition normalisé, 2006 à 2013)



Source : Insee, RP 2006, 2013, calculs MENESR-DEPP

⁵ L'écart-type étant influencé par un effet réel de dispersion entre cantons et un effet de calcul tenant compte du niveau de la moyenne, la dispersion peut avoir été surestimée lorsque la moyenne est élevée comme dans ces deux académies. Une autre explication possible est qu'en pondérant par les effectifs de chaque canton, l'indice d'exposition normalisé peut redonner une importance à des cantons comportant une population à la fois plus dense et plus fréquemment diplômée.

Dans cette configuration, une incertitude demeure quant aux combinaisons locales des inégalités à l'œuvre : même en admettant une certaine inertie de l'histoire locale, doit-on valoriser d'abord la réduction en moyenne des sorties sans diplôme ou une amélioration pour une partie des publics selon qu'ils sont les plus ou les moins en difficulté ? La réponse est d'ordre politique : dans le premier cas, une logique de socle commun conduira, par extension spatiale, à déployer un effort sur l'ensemble du territoire pour réduire les sorties sans diplôme. Dans le deuxième cas, une logique inspirée de l'éducation prioritaire amènera à concentrer une partie des moyens de prévention, d'intervention et de réparation sur les quartiers prioritaires. Dans les faits, les deux effets se conjuguent.

Une partie de l'inconnue provient du fait que ces éléments font abstraction des effets de composition internes à chaque académie, d'où la nécessité de descendre à une échelle plus fine, ici celle du canton.

C. Une amélioration dans les cantons les plus en difficultés des académies d'Aix-Marseille, Caen, Besançon, Strasbourg et Amiens

Le premier quartile des 25 % de cantons comportant les publics les moins en difficulté fournit une indication de l'amélioration de la situation de certaines académies. Il traduit le fait qu'au seuil d'un quart des cantons, le taux de décrochage s'est abaissé plus rapidement que nationalement. Au niveau national, il est de 19,8 % en 2006 et de 17,8 % en 2013, perdant ainsi deux points. À une échelle plus fine, si son niveau peut porter la marque de la spécificité d'un territoire, son évolution suggère une tendance plus active. Ainsi, la baisse de la part de non-diplômés exprimée par le premier quartile est de 7,1 points en Corse, 5,6 points à Paris, 4,6 points à Amiens, 4,3 points à Nice, 3,7 points à Aix-Marseille, Caen et Rouen et 3,2 points à Grenoble. À l'autre extrême, une réduction de la part de non-diplômés exprimée par le troisième quartile des cantons, distinguant les cantons accueillant les publics les plus en difficulté est aussi observable, il est de 29,7 % en 2006 et de 26,8 % en 2013 pour la France métropolitaine, perdant ainsi 2,9 points.

Tableau 4 : Quartiles de la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Variations comparées entre 2006 et 2013

	1er quartile		3e quartile		Variation	
	2006	2013	2006	2013	1er quartile	3e quartile
France métro.	19,8	17,8	29,7	26,8	-2,0	-2,9
Aix-Marseille	23,5	19,8	33,4	28,0	-3,7	-5,4
Amiens	27,8	23,2	34,7	31,0	-4,6	-3,7
Besançon	20,0	17,2	29,7	25,6	-2,8	-4,1
Bordeaux	20,8	18,5	30,5	27,5	-2,3	-3,1
Caen	19,4	15,7	28,6	23,3	-3,7	-5,3
Clermont-Ferrand	17,2	16,2	25,9	24,5	-1,0	-1,4
Corse	30,8	23,7	37,3	35,9	-7,1	-1,4
Créteil	25,2	23,9	35,0	32,5	-1,3	-2,5
Dijon	21,1	18,8	29,5	26,3	-2,2	-3,1
Grenoble	19,9	16,7	27,1	23,6	-3,2	-3,5
Lille	22,2	22,6	31,6	31,5	0,4	0,0
Limoges	19,3	17,6	26,9	24,3	-1,8	-2,6
Lyon	19,2	17,3	27,1	24,5	-1,8	-2,5
Montpellier	24,5	21,7	34,8	31,1	-2,8	-3,7
Nancy-Metz	21,0	18,3	27,5	26,3	-2,7	-1,3
Nantes	16,2	15,3	23,7	21,7	-0,9	-2,0
Nice	26,5	22,2	33,6	30,6	-4,3	-3,0
Orléans-Tours	22,5	20,1	29,6	27,7	-2,4	-1,9
Paris acad.-ville	16,9	11,3	20,7	19,0	-5,6	-1,8
Poitiers	19,8	18,1	27,4	25,5	-1,8	-1,9
Reims	20,8	18,5	30,5	27,5	-2,3	-3,0
Rennes	15,2	14,8	20,0	19,8	-0,4	-0,3
Rouen	23,4	19,7	31,2	28,1	-3,7	-3,1
Strasbourg	17,3	14,8	24,6	20,5	-2,5	-4,1
Toulouse	17,9	16,0	28,3	25,5	-1,9	-2,8
Versailles	21,6	20,5	29,4	26,2	-1,2	-3,1
Marseille ville/arrdts	25,2	25,9	47,0	34,4	0,7	-12,6
Lyon ville/arrdts	18,2	14,2	25,2	19,5	-4,0	-5,7

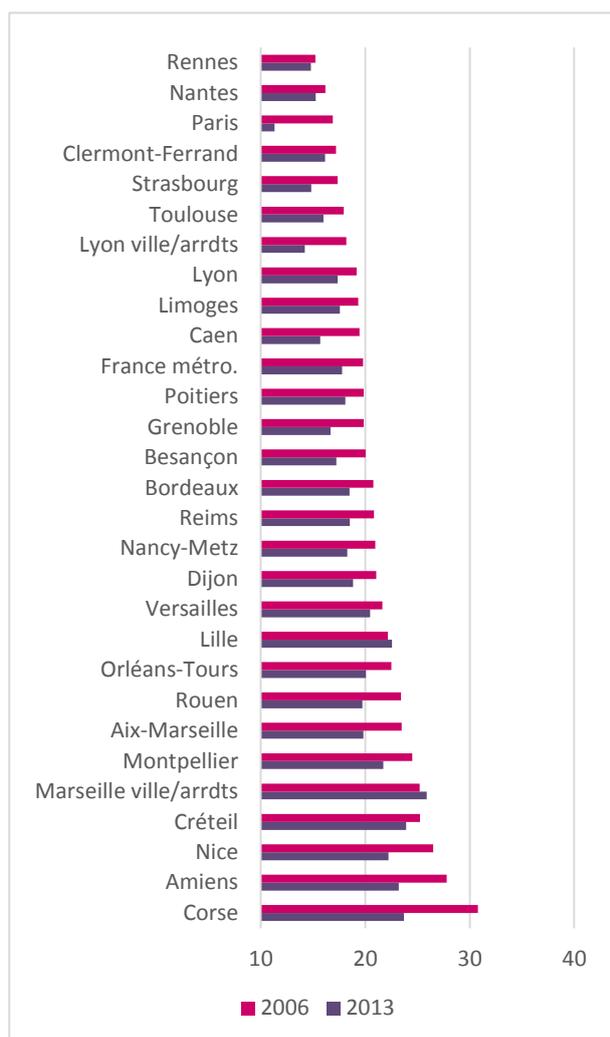
Source : RP 2006, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

Lecture : Dans l'académie d'Amiens, 25 % des cantons ont une proportion de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés inférieure à 27,8 % en 2006, alors que 25 % des cantons ont une proportion de non-diplômés parmi les 15-24 ans inférieure à 23,2 % en 2013. La baisse de la valeur du premier quartile confirme une amélioration pour le quart des cantons les moins en difficultés au sein de l'académie. Couleurs sur les colonnes 1 à 4 : le rose indique des valeurs inférieures de deux points à la valeur France métropolitaine, alors que le violet indique des valeurs supérieures de trois points à la valeur France métropolitaine. Couleur colonnes 5 et 6 : le rose indique des réductions de trois points ou au-delà ; le violet (couleur la plus sombre) indique une réduction de 0 à 1,4 points. Les arrondis expliquent certaines approximations d'une décimale dans les variations.

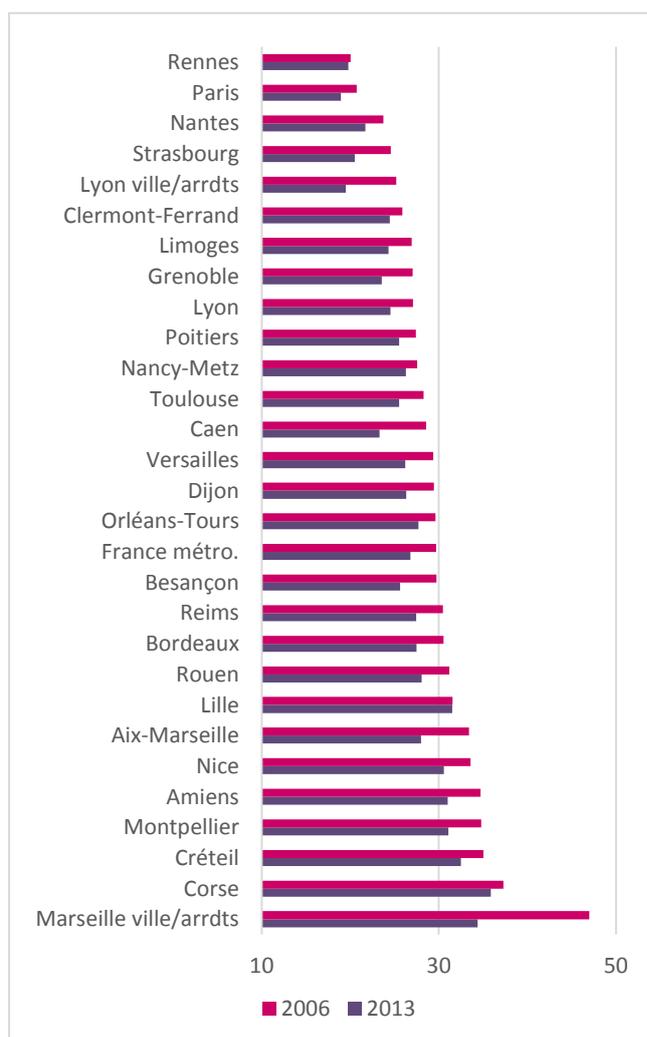
Ces avancées sont d'autant plus remarquables lorsqu'elles ont lieu aux deux extrêmes, particulièrement pour les académies dont le troisième quartile recule nettement : Aix-Marseille (-5,4 points), Caen (-5,3 points), Besançon (-4,1 points), Strasbourg (-4,1 points) et Amiens (-3,7 points). Ceci est vrai aussi pour des académies comme celles de Montpellier (-3,7 points), de Grenoble (-3,5 points) et de Rouen (-3,1 points). Cette double amélioration pour huit académies traduirait une forme d'« homogénéisation uniforme » dans la mesure où elle est visible aux deux extrêmes.

Figure 3 : Quartiles de la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies. Variations comparées entre 2006 et 2013 (rang croissant en 2006)

1^{er} quartile



3^e quartile



Source : Insee, RP 2006, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS.

Pour d'autres, un gain sur le premier quartile ne s'accompagne que d'un faible gain sur le troisième quartile (Corse et Paris). Dans ce cas, l'effort a plus porté ses fruits sur les cantons (ou arrondissements) les moins en difficulté que sur ceux qui le sont davantage. À terme, si une telle tendance devait se poursuivre, la logique inégalitaire de préservation d'un « noyau dur » se profilerait : la scolarisation ou la rescolarisation seraient développées en priorité dans les espaces peuplés par des jeunes les plus « scolarisables », c'est-à-dire les plus proches des normes de l'institution.

À l'opposé, un troisième cas de figure est fourni par les académies dans lesquelles l'effort a plus porté ses fruits dans les cantons les plus en difficulté sans que le premier quartile en bénéficie beaucoup : ainsi, le gain sur le troisième quartile est nettement supérieur à un gain modeste sur le premier quartile à Versailles (variation Q3/variation Q1 = -3,1/-1,2), Créteil (-2,5/-1,3) et Nantes (-2/-0,9), mais aussi Dijon (-3,1/-2,2), Bordeaux (-3,1/-2,3) à un moindre degré. Cette situation traduirait une forme d'« homogénéisation compensatrice » à l'égard du rattrapage dont bénéficient les territoires les plus en difficulté sur le plan des moyennes.

Enfin, certaines académies font aussi état d'un gain limité aux deux extrêmes (Rennes, Clermont-Ferrand, Poitiers, et particulièrement Lille dont les quartiles semblent ne pas varier).

D. La situation favorable s'améliore dans les académies de Grenoble et de Strasbourg mais se dégrade à Poitiers, Nancy-Metz et Caen

Mais les évolutions comparées des quartiles ne sont pas les seuls affinements possibles pour nuancer la double tendance nationale à la baisse de la moyenne ainsi que de la dispersion de la part de non-diplômés. Les situations peuvent aussi être analysées à l'aide d'un indicateur combinant les deux phénomènes. On retiendra ici la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés qui se situent au-delà de la moyenne métropolitaine ajoutée d'un écart-type qui donne, avec les réserves déjà évoquées, une indication synthétique des écarts à cette moyenne. Ce seuil est de 34,3 % en 2006 (soit 27,2 + 7,1) et de 31,4 % en 2013 (soit 24,7 + 6,7). Ce seuil est très élevé puisqu'il signifie qu'un jeune sur trois demeure sans diplôme, année après année, dans le territoire concerné. Il s'agit donc d'un indicateur plus exigeant que la décomposition en quartiles (seules, les trois académies de Corse, Créteil et Lille ont un 3^e quartile dépassant ce seuil, outre la ville de Marseille). On recherche ensuite la proportion de cantons qui se situent au-delà de ce seuil. Elle n'est que d'un sur dix sur le plan national. À l'échelle des académies apparaissent alors deux effets distincts, un effet niveau qui montre une certaine inertie de la hiérarchie entre les moyennes académiques, et un effet variation qui montre des dynamiques divergentes qui ne coïncident pas nécessairement avec la décomposition en quartiles.

L'effet niveau confirme les constats précédents sur les moyennes à ceci près que les académies de Paris et de Rennes ne comportent aucun arrondissement/canton faisant état d'un tel niveau d'ensemble de sortants demeurés sans diplôme (bien qu'il en existe individuellement puisque l'unité de base est le canton, rappelons-le).

Du côté des dix académies dont les cantons sont les moins nombreux au-delà de ce seuil en 2006, deux cas de figure se présentent. En premier lieu, les académies de Grenoble et de Strasbourg se rapprochent de Paris et de Rennes avec très peu de cantons en difficulté et, de surcroît, voient cette part encore se réduire entre 2006 et 2013, de 5,6 % à 2,5 % pour la première et de 6,3 % à 1,6 % pour la seconde. D'autres académies ont peu de cantons concernés, comme celles de Nantes, de Toulouse et de Clermont-Ferrand mais, à l'opposé, elles voient leur situation se dégrader sur ce plan. Cette dégradation est encore plus marquée dans trois académies où la part de cantons au-delà de ce seuil est doublée (Caen : de 2,1 % à 4,1 %), triplée (Nancy-Metz : de 2,6 % à 8,3 %) ou sextuplée (Poitiers : de 1,3 % à 8,2 %). Ce phénomène, invisible dans la décomposition en quartiles, traduit l'existence de cantons devenus problématiques au regard des avancées obtenues ailleurs à la fois en moyenne et en dispersion. Sa portée demeure limitée à 6 à 12 cantons dans ces trois académies.

**Tableau 5 : Proportion de cantons dont la part de non-diplômés
parmi les 15-24 non scolarisés est supérieure...**

	...à la moyenne France métro soit...		à la moyenne + un écart-type soit...	
	27,2 % en 2006	24,7 % en 2013	34,3 % en 2006	31,4 % en 2013
France métro.	35,1	33,5	10,0	10,3
Aix-Marseille	47,5	39,8	16,9	12,7
Amiens	75,2	69,2	27,1	23,3
Besançon	32,8	29,3	10,3	7,8
Bordeaux	37,7	39,8	9,5	10,0
Caen	27,4	19,2	2,1	4,1
Clermont-Ferrand	19,9	24,4	3,2	5,1
Corse	88,4	74,4	46,5	41,9
Créteil	64,0	69,3	27,2	27,2
Dijon	31,6	34,5	8,5	9,0
Grenoble	24,4	18,3	5,6	2,5
Lille	47,6	38,8	13,5	25,3
Limoges	22,9	24,0	6,3	6,3
Lyon	25,2	26,1	7,8	6,1
Montpellier	64,7	58,8	27,6	23,5
Nancy-Metz	26,3	18,6	2,6	8,3
Nantes	7,8	16,1	0,5	1,0
Nice	68,9	54,1	18,9	20,3
Orléans-Tours	37,8	42,2	11,9	9,7
Paris	15,0	5,0	0,0	0,0
Poitiers	27,2	29,1	1,3	8,2
Reims	44,5	39,0	11,6	11,6
Rennes	3,2	3,7	0,0	0,0
Rouen	46,6	46,6	12,6	14,6
Strasbourg	17,2	10,9	6,3	1,6
Toulouse	28,3	28,3	4,2	5,2
Versailles	35,5	35,5	11,8	7,9
Lyon/arrdts	11,1	0,0	0,0	0,0
Marseille/arrdts	56,3	81,3	50,0	50,0

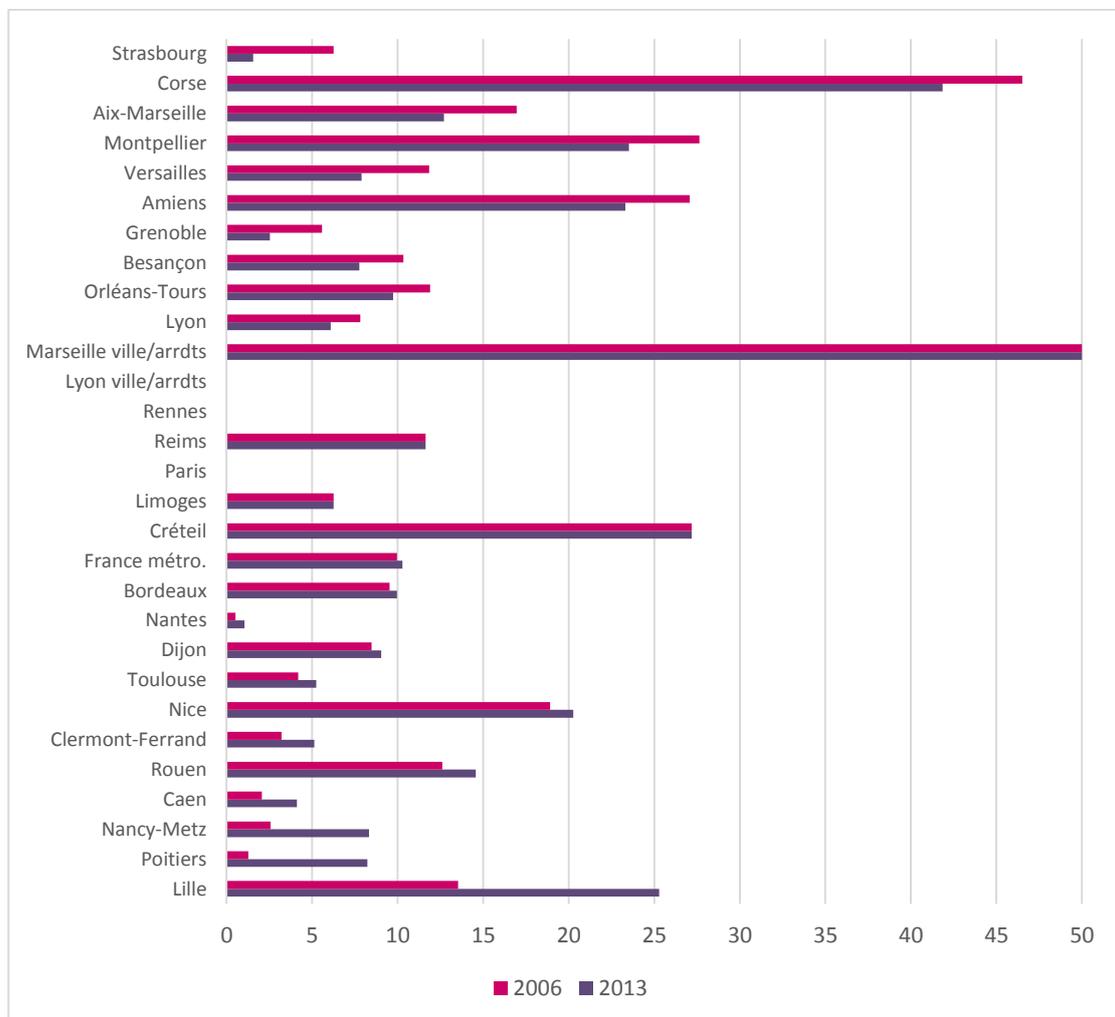
Source : Insee, RP 2006, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

Lecture : 39,8 % des cantons de l'académie de Bordeaux ont une proportion de non-diplômés parmi les 15-24 ans supérieure à la moyenne, et 10 % des cantons ont une part de non-diplômés supérieure à la moyenne plus un écart-type. Cela signifie que l'académie de Bordeaux est caractérisée par une grande dispersion des cantons sachant, toutefois, que le nombre des cantons les plus en difficultés selon cet indicateur reste limité, c'est-à-dire du même ordre que nationalement. La couleur rose indique une proportion croissante entre 2006 et 2013.

E. La situation défavorable des académies de Corse, d'Amiens et de Montpellier s'améliore, mais celle de Lille se dégrade

Du côté des dix académies dont les cantons sont relativement les plus nombreux au-delà de ce seuil en 2006, trois cas de figure se présentent. En premier lieu, les académies de Corse, d'Amiens et de Montpellier voient leur situation s'améliorer de manière significative mais demeurent à un niveau élevé de cantons au-delà de la moyenne plus un écart-type de 31,4 % de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés en 2013 : 41,9 % dans l'académie de Corse, 23,5 % dans l'académie de Montpellier et 23,3 % dans l'académie d'Amiens.

Figure 4 : Proportion de cantons dont la part de non-diplômés, parmi les 15-24 non scolarisés, est supérieure à la moyenne nationale métropolitaine plus un écart-type (34,3 % en 2006 et 31,4 % en 2013, rang croissant de l'écart entre 2006 et 2013)



Source : Insee, RP 2006, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

En deuxième lieu, trois académies améliorent leur situation de manière significative et se rapprochent de la proportion nationale ou font encore mieux : 12,7 % en 2013 dans l'académie d'Aix-Marseille, 9,7 % dans l'académie d'Orléans-Tours et 7,9 % dans l'académie de Versailles.

En troisième lieu, les académies de Lille – ainsi que celles de Rouen et de Nice à un moindre degré – voient leur situation se dégrader. La proportion de cantons au-delà du seuil de 31,4 % varie du simple au double dans l'académie de Lille pour atteindre 25,3 %.

Pour sa part, l'académie de Créteil suit exactement la tendance nationale.

On peut donc en conclure que si la situation du plus grand nombre d'académies tend à converger sur ce point de l'homogénéisation, certaines divergent et voient les écarts se creuser, en particulier entre les académies de Grenoble et de Strasbourg d'une part et celles de Lille, de Rouen et de Nice d'autre part.

F. Synthèse

En résumé, les informations délivrées par ces indicateurs peuvent paraître disparates, voire, pour certaines, incohérentes. C'est un enseignement de ces inégalités territoriales : elles ne se mesurent pas à l'aune d'un critère unique mais offrent des combinaisons variables. Afin d'éclaircir ces combinaisons, les indicateurs peuvent être rapprochés de manière synthétique.

Tableau 6 : Variations de cinq indicateurs de part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés par cantons (échelle académies et villes/arrondissements, France métropolitaine, 2006 à 2013)

	Moyenne	Écart-type	Indice d'exposition normalisé	3 ^e quartile	% cantons au-delà de la moyenne + un écart-type
France métro.	-2,5	-0,4	-0,13	-2,9	0,3
Aix-Marseille	-3,6	-1,4	-0,43	-5,4	-4,2
Amiens	-3,4	0,7	0,30	-3,7	-3,8
Besançon	-3,6	-0,2	0,14	-4,1	-2,6
Bordeaux	-2,9	-0,3	-0,10	-3,1	0,4
Caen	-3,9	-0,4	-0,02	-5,3	2,1
Clermont-Ferrand	-1,1	-0,4	0,09	-1,4	1,9
Corse	-6,8	0,9	-0,03	-1,4	-4,7
Créteil	-2,1	-0,4	-0,14	-2,5	0,0
Dijon	-2,5	-0,3	-0,01	-3,1	0,6
Grenoble	-3,2	-0,6	-0,06	-3,5	-3,0
Lille	-0,1	0,4	0,42	0,0	11,8
Limoges	-2,0	-0,1	-0,07	-2,6	0,0
Lyon	-2,5	-0,1	0,10	-2,5	-1,7
Montpellier	-4,0	-0,8	-0,29	-3,7	-4,1
Nancy-Metz	-1,2	0,4	0,19	-1,3	5,8
Nantes	-1,2	0,1	-0,11	-2,0	0,5
Nice	-4,1	0,8	-0,02	-3,0	1,4
Orléans-Tours	-2,4	-0,4	-0,35	-1,9	-2,2
Paris	-4,7	-0,5	-0,43	-1,8	0,0
Poitiers	-1,6	1,0	0,43	-1,9	7,0
Reims	-3,2	-0,5	0,24	-3,0	0,0
Rennes	-0,8	-0,6	-0,44	-0,3	0,0
Rouen	-2,7	0,1	0,33	-3,1	1,9
Strasbourg	-3,9	-0,8	-0,14	-4,1	-4,7
Toulouse	-1,7	-0,2	-0,04	-2,8	1,0
Versailles	-2,8	-1,1	-0,68	-3,1	-3,9
Lyon ville/arrdts	-4,4	-1,0	-0,50	-5,7	0,0
Marseille ville/arrdts	-3,5	-2,8	-0,99	-12,6	0,0

Source : Insee, RP 2006, 2013, calculs Céreq-ESO CNRS Caen, DEPP MENESR.

Notes : la moyenne de -2,5 pour la France métropolitaine indique que la part moyenne de diplômés passe de 27,2 % en 2006 à 24,7 % en 2013.

Lecture des couleurs : une baisse de la moyenne de 2 points, inférieure à 2,5 points obtenus nationalement, se traduit par une dégradation de la position relative de l'académie, représentée en rose ; une baisse de la moyenne de 3,5 points, significativement supérieure à 2,5 points obtenus nationalement, se traduit par une amélioration de la position relative de l'académie, représentée en violet.

Rose (dégradation)	-0,1 à -2	0,4 à 0,9	0,30 à 0,43	0 à -1,4	2,1 à 11,8
Violet (amélioration)	-3,5 à -6,8	-0,8 à -2,8	-0,29 à -0,99	-3,5 à -12,6	-2,6 à -4,7

Nous avons vu que les niveaux atteints par chacun d'entre eux porte la marque de spécificités locales et parfois d'inertie. Aussi est-il plus intéressant de comparer leur évolution entre 2006 et 2013 (Tableau 6).

Les indicateurs illustrent trois dimensions possibles des inégalités : la première dimension est l'évolution de la moyenne de la part de jeunes demeurés sans diplôme parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés. Les deux suivantes témoignent de l'évolution de la dispersion entre cantons les plus et les moins en difficultés, il s'agit de l'écart-type et de l'indice d'exposition normalisé qui présente, nous l'avons vu, l'intérêt d'être pondéré par le nombre de jeunes non scolarisés dans chaque canton. Ces deux dernières dimensions traduisent l'évolution de la situation des cantons les plus affectés par les inégalités. Ainsi que déjà souligné, la proportion de cantons au-delà de la moyenne nationale ajoutée d'un écart-type est plus exigeante que la valeur du 3^e quartile, c'est-à-dire des 25 % des cantons pour lesquels la part de non-diplômés dépasse un certain seuil (26,8 % en France métropolitaine). Ces deux indicateurs sont eux aussi exprimés en évolution entre 2006 et 2013.

Trois groupes se distinguent⁶. Un premier groupe suit d'assez près les tendances constatées nationalement sur l'ensemble des indicateurs. Ainsi, l'académie de Créteil, pourtant souvent citée pour ses difficultés, ne voit sa situation se dégrader sur aucun des indicateurs ; celles de Bordeaux, de Dijon, de Lyon et de Reims sont aussi dans ce cas. Celles de Limoges, de Nantes et de Toulouse s'en rapprochent mais avec un gain sur la moyenne plus faible que nationalement ; de son côté, l'académie de Rouen présente des évolutions proches de la France métropolitaine en moyenne mais au prix d'une dispersion accrue.

Un deuxième groupe se caractérise par le cumul des indicateurs, toujours en termes de variation, rappelons-le, soit pour faire mieux, soit pour faire moins bien que nationalement. Ainsi, les académies d'Aix-Marseille et de Montpellier font mieux que nationalement sur l'évolution de tous les indicateurs, ainsi que – à un moindre degré – les académies de Besançon, de Strasbourg et de Versailles, outre les villes de Lyon et de Marseille. Formulé autrement, l'amélioration s'accompagne d'un surcroît d'égalité entre les territoires. L'académie de Lille voit en revanche sa situation se dégrader relativement aux autres, ainsi que celles de Nancy-Metz et de Poitiers, à un degré moins prononcé, mais avec un peu plus d'inégalités entre les territoires.

Enfin, un troisième groupe présente des situations complexes. Une amélioration sur les moyennes semble, de plus, profiter aux cantons les plus en difficultés dans les académies d'Amiens, de Corse et de Grenoble, bien que leurs situations de départ soient très variables. Les inégalités entre territoires s'en trouvent donc réduites. Mais d'autres améliorations sur les moyennes ne semblent pas voir les mêmes effets de compensation entre cantons à Caen, Nice et Paris. Les académies de Clermont-

⁶ Les couleurs rose, violette et blanche ont été affectées au regard des valeurs constatées nationalement : premier groupe à dominante blanche, deuxième groupe à dominante monocolore rose ou violet, troisième groupe pas de couleur dominante.

Ferrand et de Rennes, elles aussi très différentes à bien des égards, réduisent moins vite que nationalement la part de sans diplôme aussi bien en moyenne que pour le quartile des cantons les plus en difficultés. Mais toutes deux demeurent en situation à la fois plus favorable en moyenne et plus égalitaire entre territoires que nationalement.

Sur le plan méthodologique, toutefois, il manque la possibilité de raccorder les données de « stock » avec les flux annuels, surtout pour les années les plus récentes. Quant à la valeur des indicateurs, certaines évolutions peuvent s'avérer trompeuses, soit parce que l'amélioration en moyenne ne profite pas en priorité aux cantons les plus en difficultés, soit parce les flux annuels ne se « sédimentent » pas nécessairement sur place. Il est alors utile de se pencher sur certaines données de scolarisation et de réussite scolaire ainsi que sur les inégalités intra-académiques.

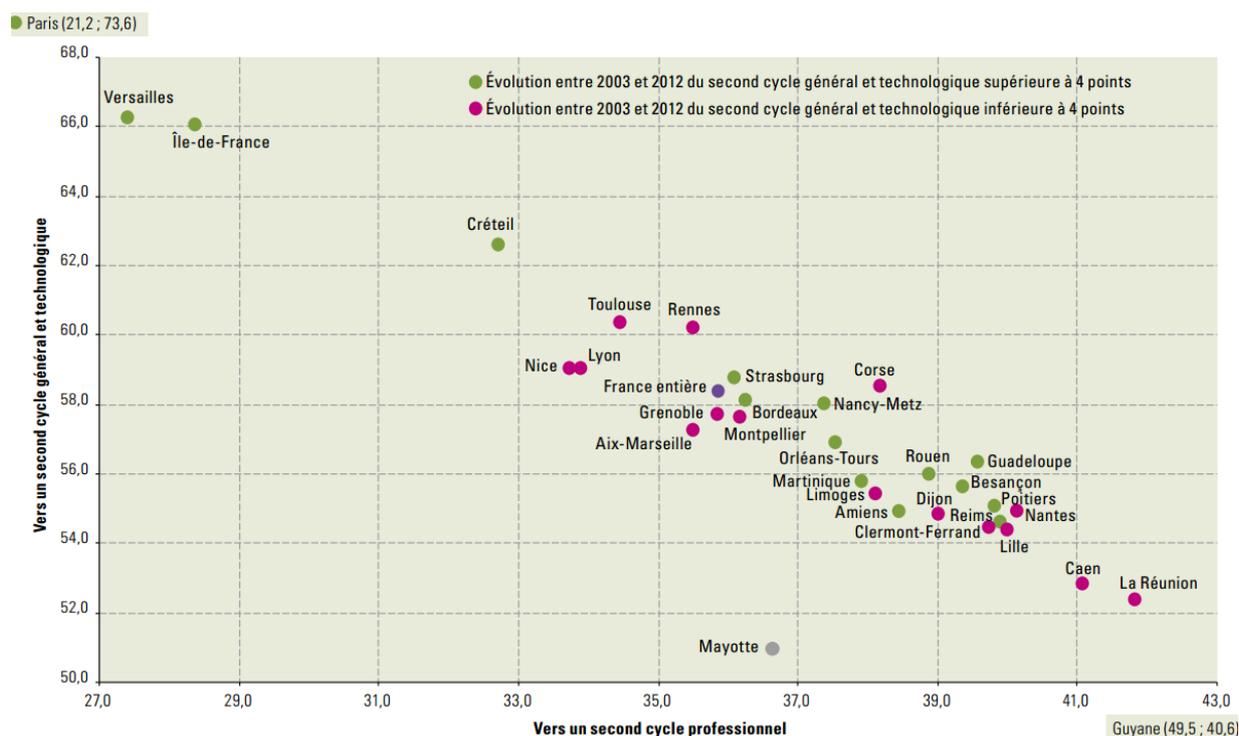
II. DE LA CONTEXTUALISATION DES FACTEURS DE RISQUE AUX INÉGALITÉS INTRA-ACADÉMIQUES

A. Les facteurs d'échecs ne sont pas des facteurs de succès inversés

Cette dissymétrie peut être illustrée par l'histoire scolaire régionale : un succès relatif sur un plan peut s'accompagner de ruptures marquées sur un autre. Deux exemples en seront fournis avec le taux de scolarisation et la part de diplômés au niveau V (CAP-BEP).

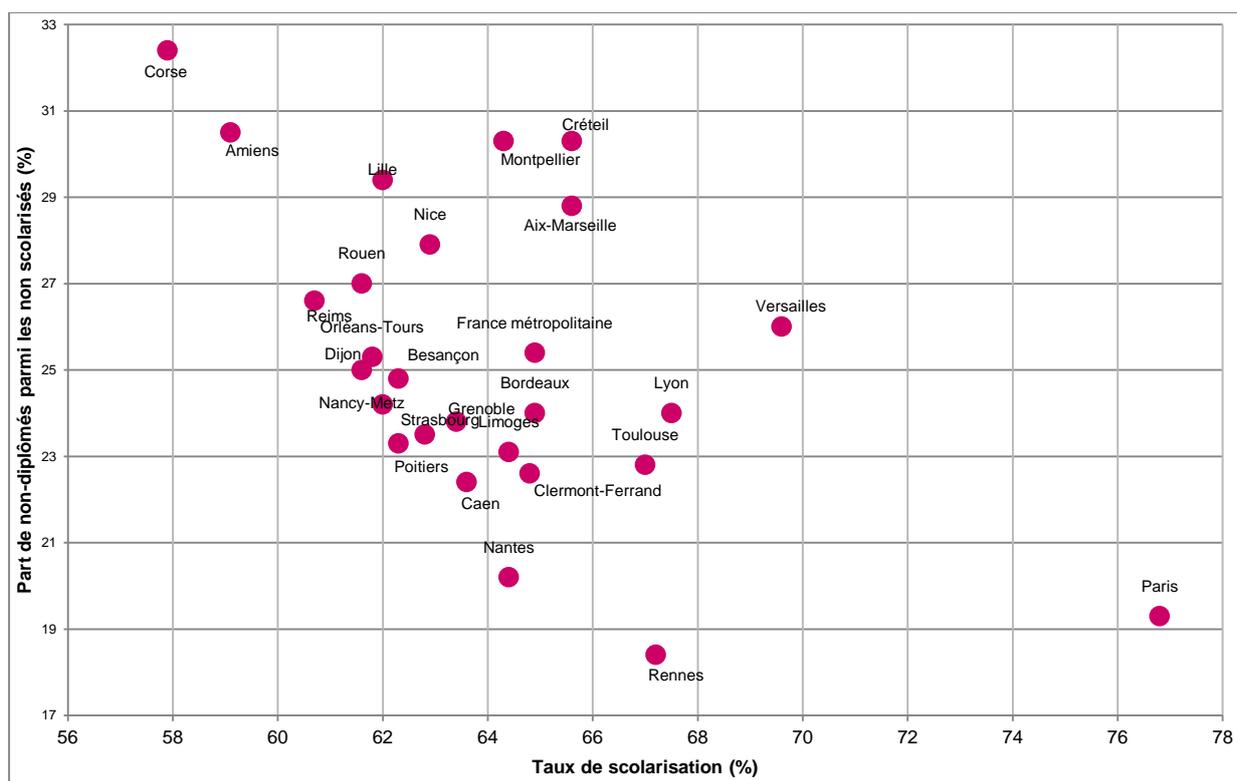
Le taux de scolarisation des 15-24 ans varie d'une académie à l'autre. Selon le recensement, il se définit ici comme le taux d'inscrits dans un établissement scolaire pendant l'année en cours. Les facteurs sont multiples : la démographie (dont la structure par âge), la mobilité, la durée de scolarisation des élèves, la diminution des redoublements et le choix d'orientation vers une voie courte ou longue (*Géographie de l'École*, 2014, p. 66). Ainsi, les sept académies pour lesquelles l'orientation en fin de 3^e vers un second cycle général ou technologique est la plus répandue (*ibid.*, p. 71) sont aussi celles qui bénéficient du taux de scolarisation le plus élevé (Figure 5).

Figure 5 : Poursuite d'études des élèves après la classe de troisième (rentrée 2012)



Source : *Géographie de l'École*, 2014, n° 11, p. 71.

Figure 6 : Taux de scolarisation et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés (2011)

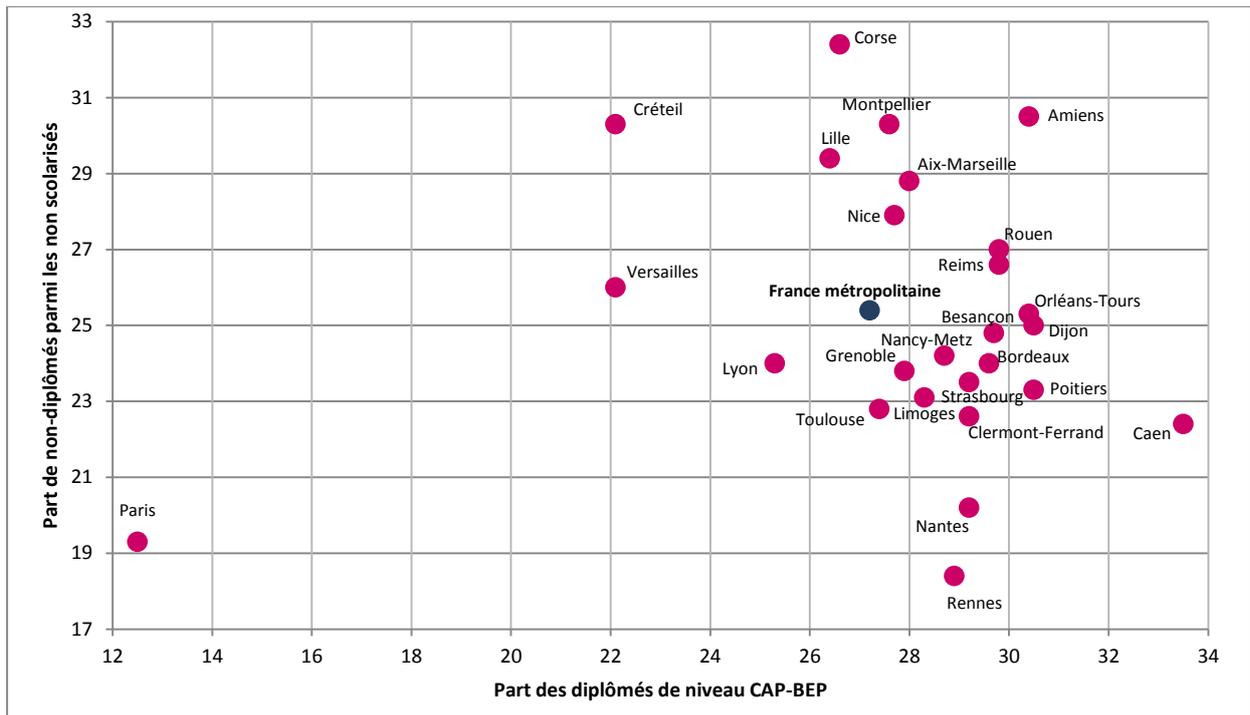


Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

L'académie de Nice déroge seule à ce rapprochement avec une orientation vers le second cycle général et technologique fréquente, et un taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale. Ce rapprochement peut être vu comme résultant d'habitudes culturelles de maintien aussi longtemps que possible dans la voie générale plus valorisée, mais aussi comme une voie privilégiée de scolarisation et de mobilité sociale. L'amélioration de la scolarisation des jeunes filles a ainsi été citée dans des académies comme celle d'Amiens (Pérot, 2013) dans laquelle le taux de scolarisation est l'un des deux les plus faibles (Figure 6).

Toutefois, un taux de scolarisation élevé ne prémunit pas contre des sorties sans qualification puisqu'il ne fait que constater la présence d'un grand nombre d'individus à l'école ou pour une plus longue durée. Parmi les sept académies citées comme atteignant un taux de scolarisation élevé, celles de Rennes, de Paris, de Lyon et de Toulouse ont une part de 15-24 ans non diplômés parmi les non-scolarisés inférieure à la moyenne nationale, à la différence de celles de Créteil, d'Aix-Marseille et de Versailles. En revanche, les académies citées comme atteignant un taux de scolarisation plus faible sont moins partagées sur ce plan : le taux de 15-24 ans non diplômés parmi les non-scolarisés est supérieur ou égal à la moyenne nationale. Il est à remarquer qu'elles ont fréquemment une forte composante rurale.

Figure 7 : Part de diplômés du CAP-BEP et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés



Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

Un autre exemple est fourni par une orientation fréquente vers la voie professionnelle courte en fin de classe de 3^e comme à Caen, Nantes, Lille, Reims, Poitiers, Clermont-Ferrand, Besançon, Dijon, Rouen, Amiens, ou encore par le poids historique de l'apprentissage comme dans les académies de Nantes, Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg (*Géographie de l'École*, 2014, p. 71)⁷. Il est vrai que deux académies présentent à la fois une proportion de niveaux V (CAP-BEP) élevée parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés en 2011 (Poitiers, 30,5 % et Caen, 33,5 % pour un taux France métropolitaine de 27,2 %) et une proportion de non-diplômés inférieure à la moyenne (respectivement 23,3 %, 22,4 % et 25,4 %). On peut en déduire qu'une orientation préférentielle vers le CAP pourrait réduire une partie du public candidat à un niveau IV (BAC général, professionnel ou technologique), susceptible d'être exposé à un décrochage. Il en irait de même, à un moindre degré, pour les académies de Nantes, de Clermont-Ferrand et de Strasbourg (29,2 % de niveau V parmi les 15-24 ans non scolarisés de ces trois dernières académies).

Toutefois, le lien, s'il existe, n'a pas de valeur générale puisque six autres académies présentent elles aussi une proportion de niveau V élevée, de 29,7 % à 30,5 % (Besançon, Reims, Rouen, Amiens, Orléans-Tours, Dijon), alors qu'elles se situent dans la deuxième moitié des taux de non-diplômés les plus élevés, de 25 % à 30,5 %. Dans ce cas, la proximité entre académies de profils d'élèves en difficultés durables prévaudrait dans leur orientation vers la voie professionnelle, rappelant que deux jeunes en décrochage sur trois proviennent de lycée professionnel (Bernard & Michaud, 2016).

⁷ Le passage qui suit est repris de Boudesseul & al. (2016).

Mais les inégalités inter-académiques traduisent mal une hétérogénéité interne que les indicateurs de dispersion ne permettent que d'entrevoir. L'échelle locale est alors plus appropriée pour contextualiser au plus près les facteurs de risques intra-académiques.

B. Une contextualisation multifactorielle du décrochage

Les territoires sont affectés de manière différentielle par les facteurs contextuels de risques de décrochage. On entendra par facteurs contextuels des éléments ayant trait aux conditions de vie des familles. La littérature sur le sujet a établi certains de ces indicateurs comme revêtant un effet propre et mesurable sur l'échec scolaire⁸. Il est donc préférable de s'en tenir à des indicateurs élémentaires plus qu'à des variables synthétiques, telles que les catégories socio-professionnelles des parents par exemple, surtout lorsqu'elles sont regroupées, puisqu'elles mêlent d'emblée plusieurs indicateurs.

Sept indicateurs élémentaires peuvent être retenus au niveau cantonal afin de fournir une image des combinaisons de conditions de vie à la fois sur le plan économique, sur le plan familial et sur le plan culturel, se prêtant ainsi à une analyse multivariée⁹. D'autres indicateurs pourraient être mobilisés en particulier en matière de santé et de mobilité.

Ces indicateurs sont :

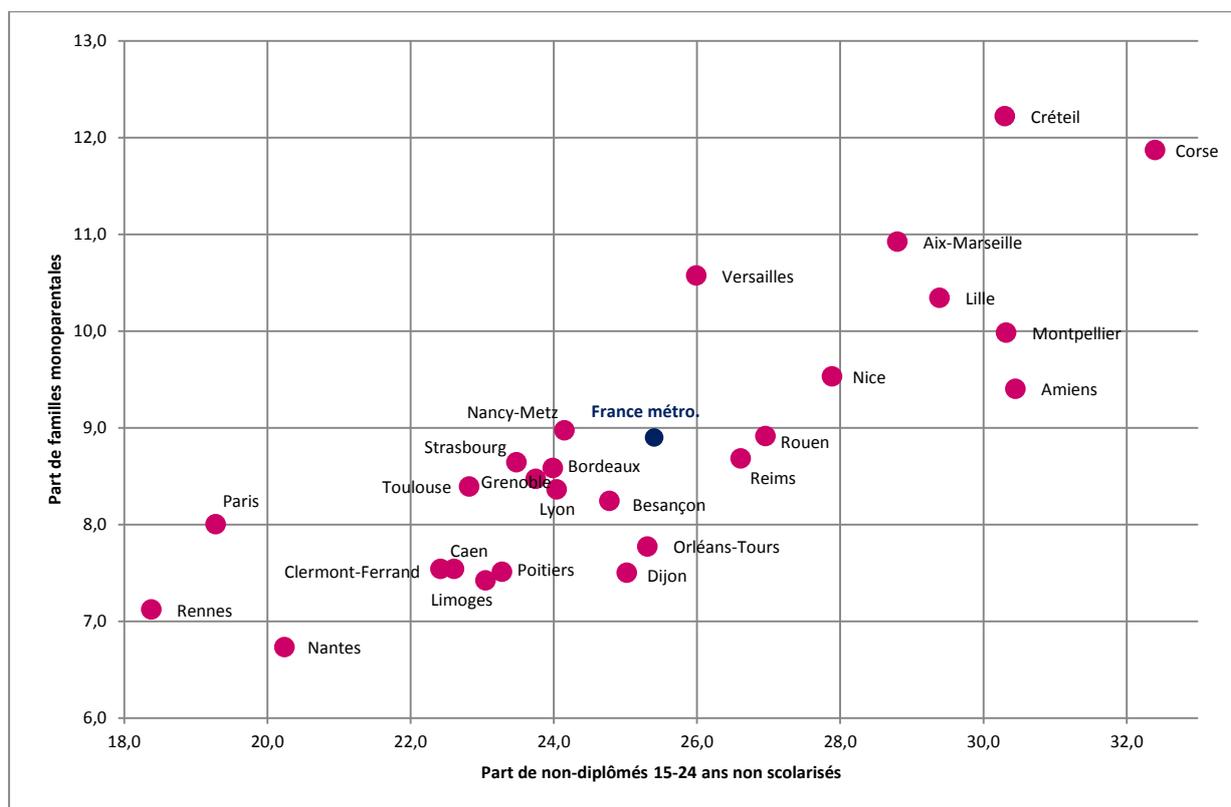
- la part des chômeurs dans la population de 15 à 64 ans et le taux d'emploi en CDI des salariés ;
- le taux de non-diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans ;
- la part de familles monoparentales dans les ménages ;
- le revenu fiscal médian par unité de consommation ;
- la part de familles de quatre enfants et plus dans les ménages ;
- la part de ménages vivant en HLM.

Trois exemples de relation sont ici proposés entre les trois premiers indicateurs et la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés. Ensuite seront présentés des tableaux d'ensemble sur les sept indicateurs.

⁸ Pour plus de détails et de références bibliographiques, voir Boudesseul & *al.*, 2016 et Métayer & *al.* (2017).

⁹ *Ibid.*

Figure 8 : Part de familles monoparentales et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies (2011)

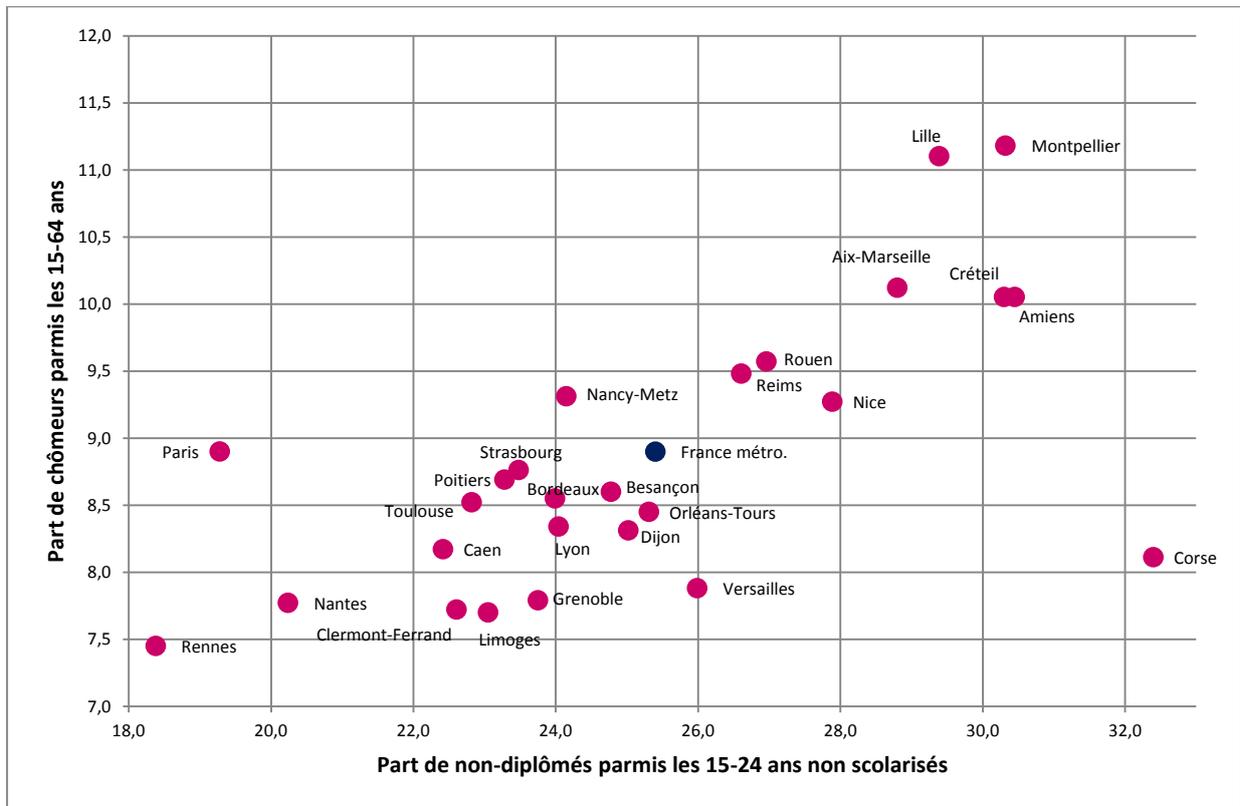


Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

La part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés semble fortement corrélée avec la part de familles monoparentales ($R^2= 0,70$). La position relative, les unes par rapport aux autres, des académies de Corse, de Créteil, d'Aix-Marseille, de Lille, de Montpellier et d'Amiens illustre assez bien cette corrélation. Aux niveaux les plus faibles, les deux indicateurs sont inférieurs aux moyennes nationales métropolitaines pour les académies de Rennes, Nantes, Paris, Caen, Clermont-Ferrand et plusieurs autres, dont on voit que certaines sont à forte composante rurale.

L'hypothèse d'une corrélation est beaucoup moins convaincante pour d'autres : dans l'académie de Versailles, la part de familles monoparentales est élevée, comme en général en Île-de-France hors Paris, alors que la part de non-diplômés est proche de la moyenne de 25,4 %.

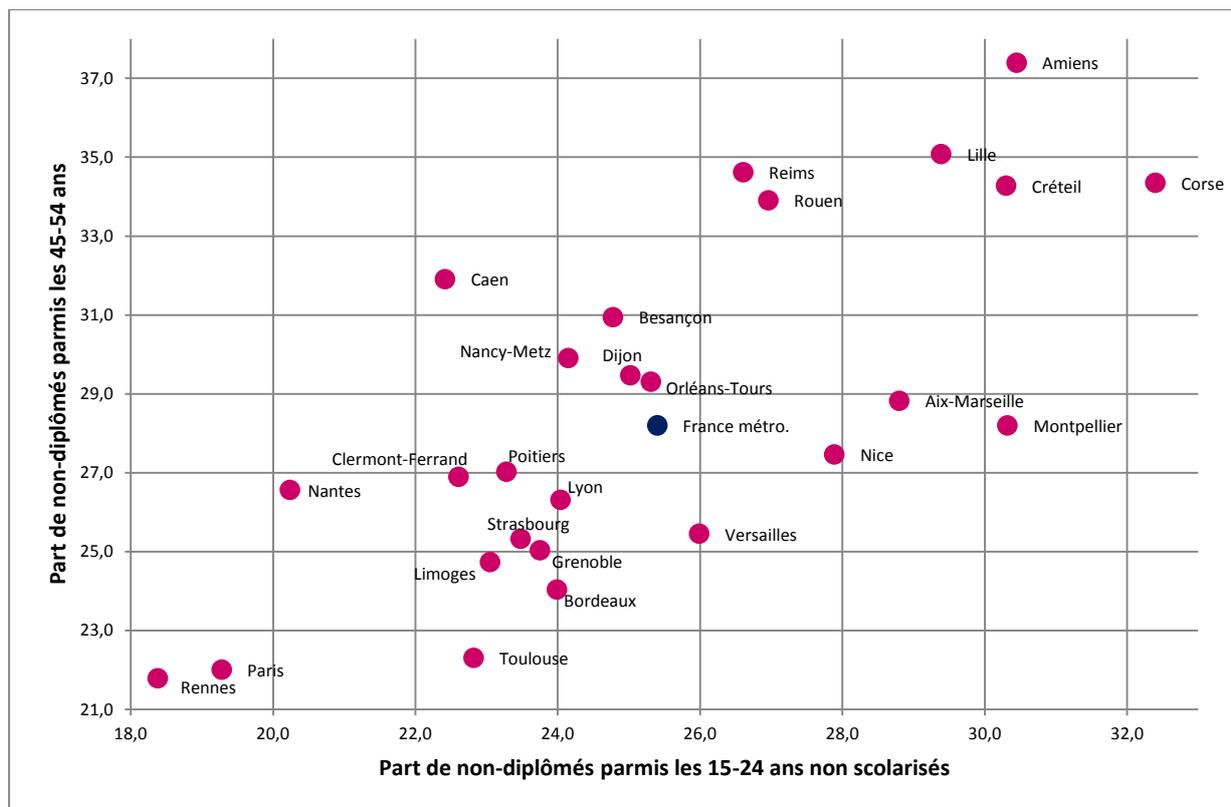
Figure 9 : Part de chômeurs parmi les 15-64 ans et part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies (2011)



Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

La part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est un peu moins associée à la part de chômeurs parmi les 45-54 ans ($R^2 = 0,45$). Toutefois, elle l'est plus si l'on fait abstraction de la position originale de l'académie de Corse ($R^2 = 0,65$). Les académies de Montpellier et de Lille ressortent plus particulièrement avec, comme dans le cas précédent, les académies de Créteil, d'Amiens et d'Aix-Marseille. Les académies pour lesquelles les deux indicateurs semblent associés mais à un niveau faible sont celles de Rennes, de Nantes, de Caen, de Clermont-Ferrand et de Limoges. En revanche, l'académie de Versailles, dont la part de chômeurs est inférieure à la moyenne, sort de ce groupe, fragilisant l'hypothèse d'une corrélation étroite. C'est aussi le cas de l'académie de Paris avec une part de chômeurs plus élevée au regard d'une faible part de non-diplômés.

Figure 10 : Part de non-diplômés parmi les 45-54 ans et parmi les 15-24 ans non scolarisés selon les académies (2011)



Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen.

Au vu de la dispersion du nuage de points, la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés semble modérément corrélée avec la part de non-diplômés parmi les 45-54 ans ($R^2 = 0,54$). Le groupe le plus significatif se restreint aux académies de Corse, d'Amiens, de Lille et de Créteil alors que celles de Montpellier et d'Aix-Marseille semblent y échapper, de même que celle de Nice. Du côté du groupe associant les deux indicateurs à un niveau inférieur à la moyenne nationale métropolitaine se retrouvent les académies de Rennes, Paris et Nantes. Celle de Caen sort de ce groupe avec une part de parents non diplômés particulièrement élevée au regard de la part de non-diplômés chez les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés.

Il reste possible, à la suite, d'ordonner les différents territoires en fonction des indicateurs quantitatifs afin de relativiser la position de chacun. Un premier critère – la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés – donne lieu à une liste des parts les plus élevées, ensuite confrontée au classement des mêmes territoires pour chacun des risques encourus.

Le classement des académies par rang décroissant de facteurs contextuels de risques montre que pour les neuf premières académies dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, les rangs occupés selon les risques sont très variables et ne coïncident pas avec cette part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés.

Tableau 7 : Risques sociaux d'échec scolaire selon les académies

Les neuf premières académies dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement des académies selon les risques et par ordre décroissant sauf Revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non-diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
Corse	Amiens	Montpellier	Montpellier	Paris	Créteil	Créteil	Créteil
Amiens	Lille	Lille	Lille	Montpellier	Corse	Lille	Versailles
Montpellier	Reims	Aix-Marseille	Corse	Poitiers	Aix-Marseille	Versailles	Reims
Créteil	Corse	Amiens	Clermont	Rennes	Versailles	Amiens	Rouen
Lille	Créteil	Créteil	Limoges	Grenoble	Lille	Lyon	Lille
Aix-Marseille	Rouen	Rouen	Toulouse	Aix-Marseille	Montpellier	Rouen	Paris
Nice	Caen	Reims	Caen	Reims	Nice	Aix-Marseille	Lyon
Rouen	Besançon	Nancy	Poitiers	Caen	Amiens	Reims	Amiens
Reims	Nancy	Nice	Bordeaux	Rouen	Nancy	Strasbourg	Caen

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen

Lecture : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :



Ces neuf académies ont la part la plus élevée de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, allant de 26,6 % (Reims) à 32,4 % (Corse) pour une moyenne métropolitaine de 25,4 %. Si sept d'entre elles comportent également les taux de familles monoparentales les plus élevés, et huit d'entre elles les parts de chômeurs parmi les 15-64 ans les plus élevées, seulement trois apparaissent pour les revenus médians les plus faibles et quatre pour la part d'emplois en CDI la plus faible. On notera que l'académie de Lille est celle qui concentre les risques les plus élevés, puisqu'elle apparaît six fois sur sept, celles d'Amiens et de Créteil, cinq fois, celles de Montpellier et d'Aix-Marseille, quatre fois. Pour les autres, le lien semble plus distendu. De plus, un classement par tiers montre de fortes variations (cf. légende de couleur).

Deux hypothèses peuvent être formulées. La première est que le niveau académique ne fournit pas une échelle suffisante d'observation pour capturer l'effet avéré de ces sources de difficultés. La

seconde hypothèse est que, quel que soit le crédit attribué à l'échelle régionale, les variables agissent rarement séparément. Elles doivent alors être combinées dans l'analyse.

C. L'échelle infra-régionale

Une décomposition fine conduit à l'échelle du canton, sans toutefois descendre à l'échelle des communes, qui sont de taille, de démographie et d'offre scolaire très variables, donc peu comparables. L'unité cantonale permet de décomposer les grandes agglomérations organisées en intercommunalités parfois hétérogènes sous l'angle de conditions de vie, comme le sont parfois aussi les bassins d'éducation ou les zones d'emploi¹⁰.

Six académies seront comparées en raison de leurs différents degrés d'urbanisation et de risques. Celles de Lille et de Créteil présentent un niveau élevé de cumul de risques dans le tableau précédent ainsi qu'une forte densité de population (respectivement 326 et 657 habitants au km²). Celles d'Amiens et d'Aix-Marseille sont aussi présentes dans ce premier tiers des risques les plus élevés tout en présentant à la fois des zones de concentration de population et une composante rurale. Enfin, les académies de Nantes (20,2 %) et de Bordeaux (24 %) ont une part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés inférieure à la moyenne métropolitaine de 25,4 %. Elles ont toutes les deux une composante rurale affirmée.

¹⁰ La réforme du découpage cantonal du 17 mai 2013 n'a pas été prise en considération. En effet, elle s'est traduite par une réduction de moitié de leur nombre, passant de 3 971 (dont 3 689 métropolitains), à 2 054 cantons, soit autant que d'intercommunalités (2 062 établissements publics de coopération intercommunale au 1^{er} janvier 2016). L'échelle cantonale est sans correspondance stricte avec l'implantation des collèges, lycées et centres de formation des apprentis. Elle n'est pas non plus supposée constituer un espace pertinent de lien social, de communauté d'appartenance, de résidence ou de travail. Elle est donc une simple unité élémentaire de description à partir de laquelle les espaces vécus restent à découvrir.

Tableau 8 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs -Académie de Lille.

1^{er} quintile des cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement par ordre décroissant sauf revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
Roubaix	Liévin-Nord	Roubaix	Roubaix	Avesnes-sur-	Roubaix	Roubaix	Grande-
Condé-sur-l'Escaut	Roubaix	Maubeuge	Avesnes-sur-	Lens-Est hors	Avesnes-sur-	Grande-	Villeneuve-
Saint-Amand-les-Eaux-Rive	Avesnes-sur-	Avesnes-sur-	Lens-Est hors	Roubaix	Le Portel hors	Maubeuge	Rouvroy hors
Denain	Lens-Est hors	Grande-	Maubeuge	Maubeuge	Hautmont	Tourcoing	Outreau
Avesnes-sur-Helpe	Le Portel hors	Lens	Denain	Bertincourt	Boulogne-sur-	Lens-Est hors	Le Portel hors
Clary	Outreau	Calais	Liévin-Nord	Lille	Maubeuge	Denain	Bruay-la-
Lens-Est hors Lens (Partiel)	Auxi-le-	Hautmont	Grande-	Grande-	Grande-	Avion hors	Roubaix
Boulogne-sur-Mer	Le Quesnoy	Saint-Omer	Liévin	Le Portel hors	Tourcoing	Lille-Nord-Est	Lille-Nord-Est
Auchel	Carvin	Boulogne-sur-	Lens	Denain	Villeneuve-	Liévin-Nord	Avion hors
Avion hors Méricourt	Dunkerque-	Denain	Avion hors	Boulogne-sur-	Avion hors	Liévin	Maubeuge
Le Cateau-Cambrésis	Trélon	Cambrai	Divion	Hautmont	Liévin	Méricourt	Dunkerque-
Le Portel hors Boulogne-sur-	Wattrelos	Liévin	Boulogne-sur-	Saint-Omer	Lens-Est hors	Douai-Nord	Hénin-
Lens	Wingles	Douai	Saint-Omer	Douai	Maubeuge-	Hucqueliers	Arras-Nord
Anzin	Montigny-en-	Tourcoing	Hautmont	Béthune	Lille-Nord-Est	Lens-Nord-	Arras
Douai-Sud hors Douai	Liévin	Noyelles-	Noyelles-	Valenciennes	Méricourt	Trélon	Douai
Trélon	Avion hors	Trélon	Bruay-la-	Le Quesnoy	Wattrelos	Le Portel hors	Wattrelos
Béthune	Boulogne-sur-	Le Portel hors	Trélon	Divion	Denain	Anzin	Dunkerque
Lille-Nord-Est hors Lille	Étaples	Lens-Est hors	Calais	Liévin-Nord	Anzin	Noyelles-	Méricourt
Divion	Lens	Liévin-Nord	Rouvroy hors	Harnes	Calais	Hautmont	Gravelines
Cambrai	Le Cateau-	Bruay-la-	Montigny-en-	Arras	Trélon	Bully-les-	Carvin
Douai-Nord hors Douai	Clary	Clary	Le Portel hors	Avesnes-sur-	Lens	Auchel	Anzin
Hautmont	Tourcoing	Divion	Condé-sur-	Hénin-	Condé-sur-	Leforest	Coudekerque-
Le Quesnoy	Noyelles-	Rouvroy hors	Anzin	Rouvroy hors	Lens-Nord-Est	Condé-sur-	Boulogne-sur-
Liévin-Nord hors Liévin	Méricourt	Condé-sur-	Auchel	Anzin	Maubeuge-	Avesnes-le-	Calais
Maubeuge-Nord hors	Grande-	Avion hors	Méricourt	Le Cateau-	Douai	Clary	Montigny-en-
Carvin	Rouvroy hors	Arras	Auxi-le-	Saint-Amand-	Carvin	Hénin-	Courrières
Wattrelos	Condé-sur-	Maubeuge-	Bully-les-	Dunkerque	Saint-Amand-	Seclin	Lens
Liévin-Sud hors Liévin	Denain	Maubeuge-	Tourcoing	Berlaimont	Cambrai	Wattrelos	Lens-Nord-
Auxi-le-Château	Harnes	Montigny-en-	Le Cateau-	Bruay-la-	Béthune	Maubeuge-	Avesnes-sur-
Tourcoing	Douai-Nord	Le Cateau-	Maubeuge-	Lens	Liévin-Nord	Carvin	Le Quesnoy
Montigny-en-Gohelle hors	Douai-Nd-Est	Lille-Nord-Est	Carvin	Trélon	Le Quesnoy	Wingles	Lens-Est hors
Méricourt	Courrières	Auchel	Harnes	Cambrai	Noyelles-	Harnes	Béthune

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen



Légende : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :

Note de lecture : En violet (couleur la plus foncée), les cantons avec la part la plus importante de non diplômés parmi les 15-24 ans. Exemple : le canton de Roubaix est celui de l'académie de Lille où la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans est la plus élevée. Il se retrouve aussi parmi les 20 % des cantons qui ont la plus importante : part de non-diplômés parmi les 45-54 ans, part de chômeurs parmi les 15-64 ans mais aussi parmi les 20 % des cantons dont les revenus médians sont les plus bas, pour lesquels la part de CDI est la plus faible, etc.

Sur les 34 cantons présentant la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés – la part la plus élevée étant celle de l'académie de Lille (1^{er} quintile) –, 20 apparaissent en moyenne sur l'un ou l'autre des indicateurs de risques retenus, soit trois sur cinq. Le lien est donc marqué pour l'ensemble

des risques, mais plus particulièrement pour la part de familles monoparentales (24 cantons figurant dans le 1^{er} quintile des non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés). Sur l'ensemble de l'académie, 58 % des cantons se situent au-delà de la moyenne métropolitaine de non-diplômés parmi les 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés.

Bien que la densité démographique, le tissu économique et la localisation géographique diffèrent beaucoup, le niveau de difficulté est comparable avec celui de l'académie de Créteil.

Tableau 9 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie de Créteil

1^{er} quintile des cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement par ordre décroissant sauf Revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
La Courneuve	La Courneuve	La Courneuve	La Courneuve	Bagnole	Saint-Denis-	Stains	Bonneuil-sur-
Aubervilliers	Stains	Saint-Denis	Aubervilliers	La Courneuve	Stains	Le Raincy	Saint-Denis
Saint-Denis	Aubervilliers	Aubervilliers	Bobigny	Aubervilliers	Bobigny	Villepinte	Valenton
Noisy-le-Sec	Bobigny	Saint-Denis	Pierrefitte-sur-	Saint-Denis	Valenton	Pierrefitte-sur-	Stains
Bobigny	Le Blanc-Mesn	Noisy-le-Sec	Stains	Saint-Ouen	Bonneuil-sur-	La Courneuve	Orly
Villepinte	Saint-Denis	Stains	Saint-Denis	Montreuil	Sevrans	Aulnay-sous-	Gentilly
Le Blanc-Mesn	Pierrefitte-sur-	Pierrefitte-sur-	Saint-Denis-	Saint-Denis-	Pierrefitte-sur-	Sevrans	Bobigny
Stains	Le Raincy	Saint-Ouen	Épinay-sur-	Romainville	Épinay-sur-	Épinay-sur-	Arcueil hors
Montreuil	Sevrans	Le Blanc-Mesn	Le Raincy	Stains	La Courneuve	Valenton	Pierrefitte-sur-
Aulnay-sous-B	Villeneuve-	Romainville	Pantin	Ivry-sur-Seine	Orly	Bondy	Noisy-le-Sec
Pierrefitte-sur-	Saint-Denis-	Montreuil	Villeneuve-	Villeneuve-	Noisy-le-Sec	Bobigny	La Courneuve
Pantin	Drancy	Pantin	Valenton	Melun	Gentilly	Saint-Denis	Bagnole
Le Raincy	Valenton	Bondy	Sevrans	Pierrefitte-sur-	Aulnay-sous-	Bonneuil-sur-	Alfortville
Sevrans	Orly	Bobigny	Bondy	Les Lilas	Meaux	Le Blanc-Mesn	Meaux
Valenton	Bondy	Sevrans	Le Blanc-Mesn	Pantin	Créteil	Savigny-le-	Romainville
Bondy	Villepinte	Aulnay-sous-	Bagnole	Le Kremlin-	Noisiel	Saint-Denis	Épinay-sur-
Provins	Épinay-sur-	Le Bourget	Saint-Ouen	Le Raincy	Neuilly-sur-	Meaux	Aubervilliers
Montereau-	Aulnay-sous-	Bagnole	Le Bourget	Sevrans	Bondy	Orly	Champigny-
Romainville	Bonneuil-sur-	Villeneuve-	Noisy-le-Sec	Gentilly	Romainville	Villeneuve-	Le Blanc-Mesn
Montfermeil	Le Bourget	Drancy	Romainville	Le Bourget	Aubervilliers	Noisy-le-Sec	Saint-Denis
Bagnole	Noisy-le-Sec	Le Raincy	Aulnay-sous-	Valenton	Saint-Denis	Montfermeil	Bondy
Le Bourget	Meaux	Orly	Drancy	Bobigny	Champigny-	Aubervilliers	Créteil
Drancy	Vitry-sur-	Les Lilas	Meaux	Bondy	Le Blanc-Mesn	Tremblay-en-	Ivry-sur-Seine

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen

Légende : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :



Sur les 23 cantons de l'académie de Créteil présentant la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés la plus élevée (1^{er} quintile), au moins 13 apparaissent sur l'un ou l'autre des indicateurs de risques retenus, soit deux sur trois. Le lien est donc marqué pour l'ensemble des risques, et particulièrement pour la part de chômeurs et le niveau de revenu pour lesquels apparaissent 18 et 17 cantons figurant dans le 1^{er} quintile des non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés. Dans cette configuration, le cumul massif des risques réduit l'intérêt de procéder à une analyse multivariée. Sur l'ensemble de l'académie de Créteil, 76 % des cantons se situent au-delà de la moyenne métropolitaine.

À la différence des deux précédentes, l'académie de Nantes paraît plus favorisée à bien des égards. Elle présente toutefois des nœuds de difficultés significatifs qui peuvent se cumuler par endroits.

Tableau 10 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie de Nantes

1^{er} quintile des cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement par ordre décroissant sauf Revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
Sillé-le-Guillaume	Longué-Jumell	Saumur	Noyant	Angers	Rezé	Sainte-Suzann	Le Mans-Nord
Allonnes (49)	Marolles-les-E	Le Mans	Landivy	Saumur-Sud h	Saint-Herblair	Le Lion-d'Ange	Angers-Est hor
Mamers	Bonnétable	Angers	Guéméné-Penf	Saumur	Saint-Nazaire	Bierné	Angers
Noyant	L'Île-d'Yeu	Saint-Nazaire	Gorron	Montreuil-Bel	Rezé hors Rezé	Candé	Allonnes (72)
Mayenne	Mamers	Fontenay-le-C	Le Horps	Noyant	Le Mans-Nord	Meslay-du-Ma	Laval
Le Mans-Nord-Campagne hc	Sillé-le-Guilla	Nantes	Moisdon-la-Ri	Nantes	Saumur	Cossé-le-Vivie	Le Mans
Villaines-la-Juhel	Allonnes (49)	Cholet	Derval	Allonnes (72)	Le Mans	Noyant	Angers-Trélazé
Saumur	Saint-Calais	Noyant	Saint-Mars-la	Saint-Nazaire	Saint-Herblair	Château-Gonti	Saint-Nazaire
Doué-la-Fontaine	Montrevault	L'Île-d'Yeu	Longué-Jumell	Laval	Laval	Allonnes (49)	Saint-Herblain
Châteaubriant	Le Lude	Chaillé-les-Ma	Saint-Aignan-s	Longué-Jumell	Le Mans-Sud-C	Derval	Saumur
Le Lude	Durtal	Guéméné-Penf	Candé	Pouancé	Angers	Moisdon-la-Ri	La Roche-sur-Y
Longué-Jumelles	La Flèche	Château-du-Lo	Sillé-le-Guilla	Fontenay-le-C	Angers-Nord-C	Château-Gonti	Nantes
Rezé hors Rezé (Partiel)	Saint-Aignan-s	La Roche-sur-)	Vihiers	Noirmoutier-e	La Roche-sur-)	Legé	Mayenne
Montmirail	Saint-Florent-l	Allonnes (72)	Couptrain	Beauvoir-sur-l	Sablé-sur-Sart	Allonnes (72)	La Flèche
Saumur-Sud hors Saumur (P	Noyant	Laval	Marolles-les-E	La Roche-sur-)	Guéméné-Penf	Saumur	Sablé-sur-Sart
Saint-Calais	Doué-la-Fonta	Châteaubriant	Baugé	Doué-la-Fonta	Allonnes (72)	Saint-Julien-d	Cholet
Saumur-Nord hors Saumur (Bais	Le Lude	La Châtaigner	Candé	Montoir-de-Br	Nozay	Angers-Nord h
Château-du-Loir	Beaupréau	Montreuil-Bel	Ambrières-les	Cholet	Nantes	Saint-Gildas-d	Rezé hors Rezé
La Flèche	Couptrain	Le Mans-Nord	Sainte-Suzann	Le Mans	Nantes 10e Ca	Craon	Angers-Nord-C
Fontenay-le-Comte	Châteauneuf-s	Mayet	Châteaubriant	Le Lude	Mayenne	Laval-Nord-Es	Château-Gonti
Marolles-les-Braults	Tuffé	Sablé-sur-Sart	Fresnay-sur-S	Sablé-sur-Sart	Le Croisic	Saint-Nicolas	Segré
Fresnay-sur-Sarthe	Baugé	Marolles-les-E	Pouancé	La Chartre-sur	Blain	Beaumont-sur	Rezé
Baugé	Sablé-sur-Sart	Saint-Jean-de	Bierné	Saumur-Nord	Le Mans-Sud-E	Sainte-Hermin	Saumur-Nord t
La Chartre-sur-le-Loir	Montreuil-Bel	Luçon	Villaines-la-Ju	Luçon	Noyant	Conlie	Pouancé
Saint-Nazaire	La Ferté-Berna	Moutiers-les-l	Allonnes (49)	Mayenne	Angers-Nord h	Chailland	Châteauneuf-s
La Ferté-Bernard	Pré-en-Pail	Saumur-Nord	Chailland	Guéméné-Penf	Laval-Est hors	Loué	Angers-Nord-E
Pouancé	Villaines-la-Ju	La Flèche	L'Hermenault	Vihiers	La Flèche	Beaufort-en-V	Les Ponts-de-C
Montreuil-Bellay	Mayet	Saint-Herblair	Chaillé-les-Ma	Châteaubriant	Derval	Montrevault	Longué-Jumell
Allonnes (72)	Malicorne-sur	Sillé-le-Guilla	Saint-Julien-d	Château-Gonti	Angers-Trélazé	Segré	Baugé
Évron	Pouancé	Palluau	Le Lude	La Flèche	Le Pellerin	Sablé-sur-Sart	La Ferté-Berna
Mayet	Varades	Longué-Jumell	Saint-Nicolas	Sainte-Suzann	Fontenay-le-C	Saint-Mars-la	Seiches-sur-le
Angers-Trélazé hors Angers	Château-Gonti	Les Sables-d'O	Sainte-Hermin	Château-du-Lo	Guérande	Vihiers	Fontenay-le-Cc
Saint-Herblain	Vibraye	Angers-Trélazé	Rougé	Le Croisic	Cholet	Guéméné-Penf	Châteaubriant
Vibraye	Bouloire	Mamers	Bais	Mayet	Angers-Est hor	Saint-Florent-l	Mamers
Luçon	Montmirail	Challans	Cossé-le-Vivie	Châteauneuf-s	La Ferté-Berna	Saint-Herblair	Durtal
Le Mans	Ambrières-les	Rezé	Montreuil-Bel	Malicorne-sur	Fresnay-sur-S	Pouancé	Montoir-de-Br

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen

Légende : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :



Sur les 38 cantons de l'académie de Nantes présentant la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés la plus élevée (1^{er} quintile), 16 apparaissent en moyenne sur l'un ou l'autre des indicateurs de risques retenus, soit environ un sur deux. Le lien est donc plus faible que dans les académies précédentes. Il pourrait être attribué en première approche à la bonne performance scolaire des élèves de cette académie. Toutefois, le lien est un peu plus fort pour certains risques : 23 cantons sur 38 de ce 1^{er} quintile font aussi état d'une part de chômeurs parmi les 15-64 ans la plus élevée et 20 cantons font état d'une part faible de CDI. Pour le reste, moins de la moitié sont présents sur un autre risque. Sur l'ensemble de l'académie, 18 % des cantons se situent au-delà de la moyenne métropolitaine.

Située dans l'ouest avec une forte composante rurale, l'académie de Bordeaux montre des situations plus contrastées que l'académie de Nantes.

Tableau 11 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie de Bordeaux

1^{er} quintile des cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement par ordre décroissant sauf Revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
Vélines	Pauillac	Dax	Villefranche-	Excideuil	Lormont	Lacq	Lormont
Grignols	Lormont	Bergerac	Badil	Laruns	Bègles	Monclar	Lagor hors
Damazan	Lesparre-Médoc	Agen	Duras	Port-Sainte-M	Floirac	Houeillès	Cenon
Guîtres	Nontron	Marmande	Lormont	Pellegrue	Cenon	Sore	Bègles
Port-Sainte-Marie	La Réole	Fumel	Pellegrue	Monpazier	Agen-Sud-Est	Saint-Macaire	Floirac
Villeneuve-sur-Lot	Coutras	Villeneuve-sur-Lot	Fumel	Aramits	Agen	Lussac	Agen
Pauillac	Castillon-la-B.	Lormont	Verteillac	Cancon	Villeneuve-	Port-Sainte-Marie	Pessac
La Réole	Champagnac-	Périgueux	Eymet	Dax	Bayonne	Guîtres	Billère
Villefranche-de-Lonchat	Saint-Ciers-	Saint-Vivien-de-	Grignols	Agen	Libourne	Pellegrue	Mérignac
Tonneins	Verteillac	Sainte-Foy-la-Gr	Agen	Périgueux	Billère	Lormont	Périgueux
Arcachon	Saint-Aulaye	Sarlat-la-Canéda	Monpazier	Duras	Bayonne-Nord	Sainte-Livrade-	Bayonne
Coutras	Port-Sainte-M	Coutras	Lauzun	Talence	Mérignac	Saint-Ciers-sur-	Blanquefort
Lormont	Saint-	Lesparre-Médoc	Iholdy	Damazan	Le Bouscat	Castillon-la-Bata	Pau
Terrasson-Lavilledieu	Pissos	Arcachon	Saint-Ciers-	Mont-de-	Périgueux	Castelmoron-sur-	Le Bouscat
Lesparre-Médoc	Villeneuve-sur	Sabres	Jumilhac-le-	Monségur	Oloron-Sainte-	Saint-Savin	Dax
Sore	Damazan	Tartas	Port-Sainte-M	Le Bugue	Pauillac	Vélines	Périgueux-
Sainte-Foy-la-Grande	Saint-Savin	Port-Sainte-Marie	Villeréal	Sainte-Foy-la-	Lacq	Villeneuve-sur-Lo	Talence
Excideuil	Pellegrue	Sainte-Livrade-	Sainte-	Oloron-	Périgueux-	Montaner	Villeneuve-
Pellegrue	Lussac	Bayonne	Sainte-Foy-la-	Bordeaux	Langon	Grignols	Gradignan
Mussidan	Sabres	Saint-Ciers-sur-	Cancon	Fumel	Agen-Ouest	Cancon	Marmande
Castillon-la-Bataille	Lanouaille	Biarritz	Saint-	Villefranche-	Bouglon	Cenon	Saint-Médard-
Sigoulès	Tonneins	Villefranche-du-	Villefranche-d	Eymet	Mauléon-	Saint-	Bordeaux
Carbon-Blanc	Monpazier	Pau	Lanouaille	Hautefort	Dax	Pouillon	Agen-Ouest
Vergt	Terrasson-Lav	Bordeaux	Monségur	Saint-Ciers-	Saint-Étienne-	Pauillac	Bergerac
Marmande-Est hors	Houeillès	Libourne	La Réole	Beaumont-du-	Hendaye	Saint-Aulaye	Agen-Nord-
Saint-Ciers-sur-Gironde	Jumilhac-le-	La Réole	Saint-Aulaye	Pissos	Blanquefort	Langon	Libourne
Bourg	Lavardac	Blaye	Beaumont-du-	Villeneuve-sur	Cancon	Villeneuve-de-	Jurançon
Neuville	Lauzun	Floirac	Castelmoron-	Sabres	Pessac	Coutras	Hendaye
Orthez	Grignols	Saint-Aulaye	Coutras	Accous	Bergerac	Bazas	Saint-Jean-de-
Tartas	Guîtres	Bègles	Thenon	La Réole	Monségur	Meilhan-sur-	Bayonne-
Agen-Nord-Est hors	Villefranche-d	Billère	Tournon-	Nérac	Tonneins	Accous	Agen-Nord-
Floirac	Montpon-	Langon	Marmande	Monflanquin	Blaye	Neuville	Anglet
Thenon	Sore	Tonneins	Villeneuve-sur	Pujols	Montaner	Pau-Est hors	Agen-Sud-Est
Villandraut	Thiviers	Montpon-	Captieux	Marmande	Anglet	Targon	Morcenx
Périgueux-Ouest hors	Fumel	Oloron-Sainte-	Belvès	Sainte-	Garlin	Villeneuve-sur-	Carbon-Blanc
Saint-Macaire	Belvès	Tournon-	Tonneins	Sainte-Alvère	Cadillac	Floirac	Mont-de-
Saint-Vivien-de-Médoc	Bouglon	Saint-Cyprien	Mézin	Vélines	Nay-Est hors	Branne	Oloron-
Langon	Marmande-	Le Buisson-de-	Accous	Belvès	Saint-Médard-	Périgueux-Ouest	Coutras
Targon	Mussidan	Mimizan	Lavardac	Gabarret	Tartas	Carbon-Blanc	Saint-Martin-
Gabarret	Neuville	Casteljaloux	Sauveterre-de-	Monclar	Mont-de-	Dax-Sud hors	Langon
Sainte-Livrade-sur-Lot	Cadillac	Périgueux-Ouest	Bergerac	Villeréal	Hasparren	Oloron-Sainte-	Pissos
Bergerac	Excideuil	Belvès	Saint-Étienne-	Le Buisson-de-	Saint-Martin-de-	Bidache	Lescar
Beauville	Agen-Nord-	Lagor hors Lacq	Gabarret	Mézin	Saint-Jean-de-	Marmande	Orthez
Savignac-les-Églises	Pujols	Le Bugue	Monclar	Lauzun	Marmande	Bourg	Terrasson-Lav
Bussière-Badil	Bourg	Cancon	Castillonnès	Bergerac	Lesparre-Médoc	Agen	La Teste-de-
Lauzun	Bussière-	Saint-Savin	Montignac	Castillonnès	La Teste-de-	La Réole	Arcachon

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen

Légende : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :

Sur les 46 cantons de l'académie de Bordeaux présentant la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés la plus élevée (1^{er} quintile), 14 apparaissent en moyenne sur l'un ou l'autre des indicateurs de risques retenus, soit un sur trois. Le lien semble donc encore plus faible que dans l'académie de Nantes. Il peut, cette fois difficilement, être attribué à la performance scolaire des élèves de cette académie qui est moins bien placée que la précédente. Le lien avec la part de non-diplômés parmi les 45-54 ans est le plus élevé (une vingtaine de cantons sont cités). Toutefois, le lien reste assez fort pour certains risques : 23 cantons sur 38 de ce 1^{er} quintile font aussi état d'une part de chômeurs parmi les 15-64 ans la plus élevée et 20 cantons font état d'une part faible de CDI. Pour le reste, moins de la moitié sont présents sur un autre risque. Sur l'ensemble de l'académie, 39 % des cantons se situent au-delà de la moyenne métropolitaine.

Tableau 12 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie d’Aix-Marseille

1^{er} quintile des cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement par ordre décroissant sauf Revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
Sault	Martigues-Ou	Avignon	Avignon	La Grave	Martigues-Ou	Istres-Nord ho	Port-Saint-
Tarascon	Port-Saint-	Saintes-Marie	Carpentras	Saint-Étienne-	Aubagne-	Carpentras	Martigues-Ou
Martigues-Ouest hors Ma	Rosans	Moustiers-	Rosans	Orcières	Marseille	Bollène	Istres-Nord ho
Aspres-sur-Buèch	Orgon	Carpentras	Barrême	Briançon-	Sud-Est hors	Barcillonnett	Vitrolles
Avignon-Nord hors Avign	Carpentras	Orange	Martigues-Ou	Le Monétier-	Vitrolles	Vitrolles	Martigues
Peyruis	Berre-l'Étang	Martigues-Ou	Turriers	Aiguilles	Aubagne	Marseille	Avignon
Saintes-Maries-de-la-Mer	Istres-Nord ho	Marseille	Le Lauzet-	Allos-	Le Lauzet-	Avignon	Briançon
Carpentras	Saintes-Marie	Port-Saint-	Saint-Firmin	Guillestre	Avignon-Nord	Martigues-Ou	Istres
Istres-Nord hors Istres (Pi	Avignon	Avignon-Nord	La Grave	Barcelonnett	Briançon	Avignon-Nord	Aubagne
Apt	Apt	Tarascon	Valréas	Saintes-Marie	Avignon	Barrême	Aubagne-
Bollène	Marignane	Valréas	Tarascon	Le Lauzet-	Istres-Nord ho	Orange	Digne-les-
Avignon	Cavaillon	Manosque	Seyne	L'Argentière-	Bédarrides	Tarascon	Arles
Saint-André-les-Alpes	Marseille	Cavaillon	Orange	Seyne	Istres	Provence	Salon-de-
Marseille	Vitrolles	Arles	Aspres-sur-Bu	Embrun	La Ciotat	Berre-l'Étang	Orange
Cavaillon	Avignon-Nord	Istres-Nord ho	Istres-Nord ho	Briançon	Marignane	Valréas	Marseille
Salon-de-Provence	Valréas	Malaucène	Serres	Moustiers-	Orange	Marignane	La Ciotat
Manosque	Bollène	Bollène	Sault	Savines-le-	Cavaillon	Castellane	Gap
Arles	Orange	Bédarrides	Banon	La Motte-du-	Arles	Manosque	Aix-en-
Banon	Vaison-la-	Riez	Arles	Barcillonnett	Martigues	Peyruis	Carpentras
Castellane	Barrême	Berre-l'Étang	Saintes-Marie	Orange	Lambesc	Bédarrides	Berre-l'Étang
Digne-les-Bains	Tarascon	Reillanne	Annot	Castellane	hors Avignon	Louis-du-	Sisteron
Marignane	Saint-Rémy-	Apt	Noyers-sur-	Saint-Bonnet-	Istres-Sud	Cavaillon	Avignon-Nord
Berre-l'Étang	Arles	Provence	Barcillonnett	Briançon-Sud	Provence	Martigues	Briançon-
Manosque (Partiel)	Bédarrides	Orgon	Riez	Laragne-	Carpentras	Istres	Bédarrides

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen



Légende : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :

Sur les 24 cantons de l’académie d’Aix-Marseille présentant la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés la plus élevée (1^{er} quintile), 10 cantons apparaissent en moyenne sur l’un ou l’autre des indicateurs de risques retenus, soit deux sur cinq. Le lien semble donc du même ordre que dans la plupart des académies citées en exemple. Ce lien semble cependant plus élevé avec la part de chômeurs et la part de familles nombreuses (14 cantons cités) ainsi que la part de non-diplômés parmi les 45-54 ans (douze cantons sont cités). Sur l’ensemble de l’académie, 40 % des cantons se situent au-delà de la moyenne métropolitaine.

Tableau 13 : Cantons les plus en difficultés selon huit indicateurs – Académie d’Amiens

1^{er} quintile des cantons dont la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés est la plus élevée, classement par ordre décroissant sauf Revenu et CDI par ordre croissant, 2011

Non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	Non diplômés parmi les 45-54 ans	Chômeurs parmi les 15-64 ans	Revenu médian	Emplois en CDI	Familles mono-parentales	Familles nombreuses	Ménages en HLM
Abbeville	Bohain-en-	Creil	Bohain-en-	Crécy-sur-	Creil	Creil	Creil
Creil	Wassigny	Abbeville	Creil	Amiens	Beauvais	Creil-Nogent-	Soissons
Breteil	Oisemont	Saint-	Hirson	Sains-	Abbeville	Guiscard	Laon
Hirson	Creil	Soissons	Rozoy-sur-	Creil	Creil-Nogent-	Bohain-en-	Creil-Nogent-
Hornoy-le-Bourg	Formerie	Laon	Saint-	Crécy-en-	Laon	Neuilley-Saint-	Beauvais
Guise	Le Nouvion-	Hirson	Laon	Ham	Saint-	Méru	Abbeville
Roisel	Rosières-en-S-	Wassigny	Tergnier	Laon	Amiens	Wassigny	Amiens 4e
Rosières-en-Santerre	Friville-	Noyon	Abbeville	Roye	Montataire	Noyon	Compiègne-
Wassigny	Roisel	Tergnier	Soissons	Montdidier	Soissons	Guise	Amiens
Laon	Gamaches	Guise	Aubenton	Noyon	Amiens 4e	Rosières-en-S-	Tergnier
Doullens	Crécy-en-	Amiens	Creil-Nogent-	Doullens	Maignelay-	Montataire	Montataire
Rozoy-sur-Serre	Guise	Roye	Guise	Le Nouvion-	Tergnier	Hirson	Saint-
Fère-en-Tardenois	Montdidier	Rozoy-sur-	Wassigny	Vervins	Hirson	Breteil	Villers-
Chaulnes	Hirson	Bohain-en-	La Capelle	Guiscard	Bohain-en-	Tergnier	Pont-Sainte-
Combles	Grandvilliers	Péronne	Le Nouvion-	Rozoy-sur-Serr	Méru	Formerie	Noyon
Tergnier	Abbeville	Beauvais	Sains-	Saint-	La Fère	Nesle	Soissons-
Compiègne-Nord hors	Sains-	Roisel	Marle	Tergnier	Noyon	Ailly-le-Haut-	Château-
Roye	Rozoy-sur-Serr	Creil-Nogent-	Vervins	Abbeville	Wassigny	Maignelay-	Grandvilliers
Amiens	Péronne	Doullens	Doullens	La Capelle	Compiègne	Villers-	Soissons-Sud
Le Nouvion-en-	La Capelle	Ham	Crécy-en-	Compiègne	Villers-	La Capelle	Chantilly
Noyon	Rue	Breteil	Ham	Hirson	Sains-	Grandvilliers	Méru
Poix-de-Picardie	Le Catelet	Friville-	Beauvais	Soissons	Le Nouvion-	Saint-	Saint-
Montdidier	Maignelay-	Aubenton	Amiens	Nesle	Ham	Coucy-le-	Compiègne-
Crécy-en-Ponthieu	Saint-Valery-	Sains-	Sissonne	Guise	Amiens 1er	Froissy	Neuilley-en-
Moreuil	Ribemont	Fère-en-	Le Catelet	Beauvais	Formerie	Crèvecoeur-le-	Clermont
Bohain-en-	Ault	Montataire	Formerie	Sissonne	Saint-Just-en-	Rozoy-sur-Serr	Ribécourt-

Source : Insee, RP 2011, calculs Céreq-ESO CNRS Caen



Légende : Dégradé des parts de non-diplômés et de risques par ordre décroissant :

Sur les 26 cantons de l’académie d’Amiens présentant la part de non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés la plus élevée (1^{er} quintile), 11 apparaissent en moyenne sur l’un ou l’autre des indicateurs de risques retenus, soit deux sur cinq ; le lien semble donc du même ordre que dans la plupart des académies citées en exemple. Le lien entre le fait d’appartenir au 1^{er} quintile des cantons ayant la plus forte proportion de non-diplômés parmi les 15-24 ans et appartenir au 1^{er} quintile des cantons ayant la plus forte proportion de chômeurs et et la plus faible proportion d’emplois en CDI semble plus importants (15 et 13 cantons cités).

Sur l’ensemble de l’académie, 73 % des cantons se situent au-delà de la moyenne métropolitaine.

CONCLUSION

L'analyse des inégalités territoriales de décrochage scolaire se prête mal à des conclusions généralisables car elles ne se mesurent pas à l'aune d'un critère unique, mais offrent des combinaisons variables. Pour autant, ces combinaisons ne se réduisent pas au cas par cas, elles trouvent chacune un certain degré de cohérence, aussi bien sur le plan interne que sur celui des comparaisons inter-régionales ou inter-académiques. Une certaine tentation du classement amène à ne pas se limiter à un critère d'amélioration, mais à en choisir plusieurs et à évaluer leur degré de convergence, en particulier en relativisant une satisfaction éventuelle au regard des moyennes obtenues par l'identification de quelle fraction de la population en bénéficie, grâce aux mesures de dispersion. Ces précautions étant prises, des rapprochements inattendus se profilent, par exemple entre les académies de Créteil, de Bordeaux, de Dijon et de Reims, qui ont en commun d'améliorer leur situation au même rythme que nationalement, de même que les académies de Limoges, de Nantes et de Toulouse dans une moindre mesure. Les académies d'Aix-Marseille, Montpellier, Besançon, Strasbourg, Versailles s'en sortent mieux ainsi que, à un moindre degré, celles d'Amiens, de Corse et de Grenoble. Celles de Lille, Nancy-Metz et Poitiers s'en sortent plutôt moins bien. Se trouvent ainsi rapprochées des académies qui ont des taux de réussite aux examens très variables.

Les dynamiques propres prennent corps lorsque les comparaisons inter-académiques sont éclairées par des comparaisons intra-académiques. Ainsi, bien qu'opposées en tendances quant aux variations observées d'une année à l'autre, les académies de Lille et de Créteil montrent qu'au-delà d'un certain niveau de risques sociaux, les facteurs d'inégalités sont tels qu'ils se cumulent « solidairement » les uns les autres. On en revient ici aux effets « masse » des inégalités sociales. Sur le plan méthodologique, l'analyse multivariée réalisée par Boudesseul *et al.* (2016) apporte alors une information sur la graduation de ces inégalités plus que sur leur hiérarchie. Sur le plan des politiques publiques, elles ne peuvent se limiter à une action sectorielle, par domaine ou par ministère. Les collectivités locales sont alors sans doute les mieux placées pour mener des actions intersectorielles (travail social-habitat-éducation par exemple). L'exemple des académies de Nantes et de Bordeaux, assez proches quant aux évolutions, montre en revanche que l'hétérogénéité des territoires conduit à de nombreuses combinaisons pour lesquelles une analyse multivariée est la plus pertinente. Dans ces cas de figure, des priorités doivent sans doute être établies selon l'exposition de certains territoires aux risques de décrochage (*id.*).

BIBLIOGRAPHIE

- Audren, G. (2012), Dynamiques scolaires et recompositions socio-territoriales : quels impacts sur la ségrégation à Marseille ? *Géographie, économie, société*, (2-14), 147-170.
- Bernard, P. Y., & Michaut, C. (2016). Les motifs de décrochage par les élèves : un révélateur de leur expérience scolaire. *Éducation & formations*, (90), 95-112.
- Boudesseul, G., Caro, P., Grelet, Y., Minassian, L., Monso, O. & Vivent, C. (2016). *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire. L'exemple du décrochage, France métropolitaine et DOM*. 2^e édition augmentée. Marseille-Paris : Céreq-MENESR-Depp.
- Cretin, L. (2012). Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège. *Éducation & formations*, (82), 51-66.
- Di Méo, G., Morales, M. & Giraud, M. (1998). *Géographie sociale et territoires* (p. 141). Paris : Nathan.
- Duée, M. (2004). *L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants*, Document de Travail, G2004-06, Insee, 28 p.
- Duée, M. (2006). Chômage parental de longue durée et échec scolaire des enfants. *Données Sociales*, Insee, 157-161.
- Gouyon, M. (2004). L'aide aux devoirs apportée par les parents. *Insee Première*, 996, 4 p.
- Héran, F. (1994). L'aide au travail scolaire: les mères persévèrent. *Insee première*, 350, 4 p.
- Jacquot, A. (2007). L'occupation du parc HLM : un éclairage à partir des enquêtes logement de l'Insee. *Document de travail INSEE F*, 708.
- Le Rhun, B. & Dubois, M. (2013). Les sortants précoces et les sortants sans diplôme: deux mesures des faibles niveaux d'études. *Éducation & formations*, (84), 51-59.
- Ly, S. T. & Riegert, A. (2016). Mixité sociale et scolaire et ségrégation inter- et intra-établissement dans les collèges et lycées français, *Contribution au rapport du Cnesco : Comment l'école amplifie les inégalités sociales et migratoire ?*
- Métayer, C., Monso, O., Boudesseul, G., Caro, P., Grelet, Y., Minassian, L. & Vivent, C., (2017). Les inégalités territoriales de risques sociaux d'échec scolaire. *Géographie de l'École*, n° 12, pp. 31-47. MENESR-Depp
- Murat, F. (2009). Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents. *Économie et statistique*, 424(1), 103-124.
- Perron M., Boudesseul G., Morin I., Simard J.-G. et Veillette S. (2016). *Sociographie (cours 1) : Inégalités scolaires et territoire*, Université d'été francophone sur les inégalités scolaires, Université du Québec à Chicoutimi, 15 août 2016.
- Pirus, C. (2011). Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries. *France-Portrait social*, 173-190.

Schwabe, M. (2007). La ségrégation résidentielle dans les plus grandes villes françaises (1968-1999) : quel modèle urbain ? *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 398, mis en ligne le 19 septembre 2007, consulté le 14 septembre 2017.

URL : <http://cybergeo.revues.org/10182>.

Steedman, H. (2013). Le décrochage scolaire des jeunes faiblement ou non qualifiés en Angleterre et en France. Dans Boudesseul G. (dir.), *Du décrochage à la réussite scolaire. Expériences françaises et internationales*, Paris : L'Harmattan.

Thélot, C., & Vallet, L. A. (2000). La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle. *Économie et statistique*, 334(1), 3-32.

Retrouvez toute l'actualité et les publications du cnesco



www.cnesco.fr



[@Cnesco](https://twitter.com/Cnesco)



[Cnesco](https://www.facebook.com/Cnesco)



[Regard du Cnesco - la lettre d'information](#)

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) est une instance indépendante créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013.

Il est composé de **scientifiques issus de champs disciplinaires variés**, de **parlementaires** ainsi que de **membres du Conseil économique, social et environnemental**.

Le Cnesco mène une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire afin d'**éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public**. Il met à disposition son **expertise sur les méthodologies d'évaluation**. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation** en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.